

LVMH

MOËT HENNESSY ♦ LOUIS VUITTON

31 DÉCEMBRE 2017
ÉTATS FINANCIERS
COMPTES CONSOLIDÉS

ÉTATS FINANCIERS

Comptes consolidés

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ	2
ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS	3
BILAN CONSOLIDÉ	4
TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS	5
TABLEAU DE VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE	6
ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS	7
LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES	64
LISTE DES SOCIÉTÉS NON INCLUSES DANS LA CONSOLIDATION	71
RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	72

COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros, sauf résultats par action)</i>	Notes	2017	2016	2015
Ventes	23-24	42 636	37 600	35 664
Coût des ventes		(14 783)	(13 039)	(12 553)
Marge brute		27 853	24 561	23 111
Charges commerciales		(16 395)	(14 607)	(13 830)
Charges administratives		(3 162)	(2 931)	(2 663)
Part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	7	(3)	3	(13)
Résultat opérationnel courant	23-24	8 293	7 026	6 605
Autres produits et charges opérationnels	25	(180)	(122)	(221)
Résultat opérationnel		8 113	6 904	6 384
Coût de la dette financière nette		(62)	(83)	(78)
Autres produits et charges financiers		(117)	(349)	(336)
Résultat financier	26	(179)	(432)	(414)
Impôts sur les bénéfices	27	(2 318)	(2 109)	(1 969)
Résultat net avant part des minoritaires		5 616	4 363	4 001
Part des minoritaires	17	(487)	(382)	(428)
Résultat net, part du Groupe		5 129	3 981	3 573
Résultat net, part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	28	10,21	7,92	7,11
Nombre d'actions retenu pour le calcul		502 412 694	502 911 125	502 395 491
Résultat net, part du Groupe par action après dilution <i>(en euros)</i>	28	10,18	7,89	7,08
Nombre d'actions retenu pour le calcul		504 010 291	504 640 459	504 894 946

ÉTAT GLOBAL DES GAINS ET PERTES CONSOLIDÉS

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017	2016	2015
Résultat net avant part des minoritaires		5 616	4 363	4 001
Variation du montant des écarts de conversion		(957)	109	631
Montants transférés en résultat		18	(32)	-
Effets d'impôt		(49)	(9)	135
	15.4	(988)	68	766
Variation de valeur des investissements et placements financiers	8, 13	274	18	(32)
Montants transférés en résultat	8, 13	(33)	4	(91)
Effets d'impôt		(57)	1	20
		184	23	(103)
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises		371	48	(63)
Montants transférés en résultat		(104)	(26)	33
Effets d'impôt		(77)	(2)	3
		190	20	(27)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat		(614)	111	636
Variation de valeur des terres à vignes	6	(35)	30	64
Montants transférés en réserves consolidées		-	-	-
Effets d'impôt		81	108	(21)
		46	138	43
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels		58	(86)	42
Effets d'impôt		(22)	17	(16)
		36	(69)	26
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat		82	69	69
Résultat global		5 084	4 543	4 706
Part des minoritaires		(340)	(434)	(558)
Résultat global, part du Groupe		4 744	4 109	4 148

BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF	Notes	2017	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>				
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	13 714	13 335	13 572
Écarts d'acquisition	4	16 514	10 401	10 122
Immobilisations corporelles	6	13 206	12 139	11 157
Participations mises en équivalence	7	639	770	729
Investissements financiers	8	789	744	574
Autres actifs non courants	9	868	777	552
Impôts différés	27	1 738	2 058	1 945
Actifs non courants		47 468	40 224	38 651
Stocks et en-cours	10	10 908	10 546	10 096
Créances clients et comptes rattachés	11	2 737	2 685	2 521
Impôts sur les résultats		780	280	384
Autres actifs courants	12	2 919	2 343	2 355
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	3 738	3 544	3 594
Actifs courants		21 082	19 398	18 950
Total de l'actif		68 550	59 622	57 601
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
<i>(en millions d'euros)</i>				
Capital	15.1	152	152	152
Primes	15.1	2 614	2 601	2 579
Actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH	15.2	(530)	(520)	(240)
Écarts de conversion	15.4	357	1 165	1 137
Écarts de réévaluation		1 472	1 049	949
Autres réserves		19 658	17 965	16 189
Résultat net, part du Groupe		5 129	3 981	3 573
Capitaux propres, part du Groupe		28 852	26 393	24 339
Intérêts minoritaires	17	1 408	1 510	1 460
Capitaux propres		30 260	27 903	25 799
Dette financière à plus d'un an	18	7 046	3 932	4 511
Provisions à plus d'un an	19	2 474	2 342	1 950
Impôts différés	27	3 910	4 137	4 685
Autres passifs non courants	20	9 857	8 498	7 957
Passifs non courants		23 287	18 909	19 103
Dette financière à moins d'un an	18	4 530	3 447	3 769
Fournisseurs et comptes rattachés	21.1	4 540	4 184	3 960
Impôts sur les résultats		763	428	640
Provisions à moins d'un an	19	404	352	421
Autres passifs courants	21.2	4 766	4 399	3 909
Passifs courants		15 003	12 810	12 699
Total du passif et des capitaux propres		68 550	59 622	57 601

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH	Écarts de conversion	Écarts de réévaluation				Résultat et autres réserves	Total des capitaux propres			
						Investissements et placements financiers	Couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Engagements envers le personnel		Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total	
Notes		15.1		15.2	15.4							17		
Au 31 décembre 2014	507 711 713	152	2 655	(374)	492	207	14	931	(133)	17 819	21 763	1 240	23 003	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					645	(103)	(25)	33	25	-	575	130	705	
Résultat net										3 573	3 573	428	4 001	
Résultat global		-	-	-	645	(103)	(25)	33	25	3 573	4 148	558	4 706	
Charges liées aux plans d'options										35	35	2	37	
(Acquisitions)/cessions d'actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH				23						(13)	10	-	10	
Levées d'options de souscription d'actions LVMH	552 137		35								35	-	35	
Annulation d'actions LVMH	(1 124 740)		(111)	111							-	-	-	
Augmentations de capital des filiales											-	89	89	
Dividendes et acomptes versés										(1 659)	(1 659)	(229)	(1 888)	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées										(9)	(9)	1	(8)	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires										5	5	(3)	2	
Engagements d'achat de titres de minoritaires										11	11	(198)	(187)	
Au 31 décembre 2015	507 139 110	152	2 579	(240)	1 137	104	(11)	964	(108)	19 762	24 339	1 460	25 799	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					28	23	19	113	(55)	-	128	52	180	
Résultat net										3 981	3 981	382	4 363	
Résultat global		-	-	-	28	23	19	113	(55)	3 981	4 109	434	4 543	
Charges liées aux plans d'options										39	39	2	41	
(Acquisitions)/cessions d'actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH				(322)						(21)	(343)	-	(343)	
Levées d'options de souscription d'actions LVMH	907 929		64								64	-	64	
Annulation d'actions LVMH	(920 951)		(42)	42							-	-	-	
Augmentations de capital des filiales											-	41	41	
Dividendes et acomptes versés										(1 811)	(1 811)	(272)	(2 083)	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées										(5)	(5)	22	17	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires										(56)	(56)	(35)	(91)	
Engagements d'achat de titres de minoritaires										57	57	(142)	(85)	
Au 31 décembre 2016	507 126 088	152	2 601	(520)	1 165	127	8	1 077	(163)	21 946	26 393	1 510	27 903	
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					(808)	184	171	35	33	-	(385)	(147)	(532)	
Résultat net										5 129	5 129	487	5 616	
Résultat global		-	-	-	(808)	184	171	35	33	5 129	4 744	340	5 084	
Charges liées aux plans d'options										55	55	7	62	
(Acquisitions)/cessions d'actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH				(50)						(11)	(61)	-	(61)	
Levées d'options de souscription d'actions LVMH	708 485		53								53	-	53	
Annulation d'actions LVMH	(791 977)		(40)	40							-	-	-	
Augmentations de capital des filiales											-	44	44	
Dividendes et acomptes versés										(2 110)	(2 110)	(260)	(2 370)	
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées										(6)	(6)	114	108	
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires										(87)	(87)	(56)	(143)	
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(129)	(129)	(291)	(420)	
Au 31 décembre 2017	507 042 596	152	2 614	(530)	357	311	179	1 112	(130)	24 787	28 852	1 408	30 260	

TABLEAU DE VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

(en millions d'euros)	Notes	2017	2016	2015
I. OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		8 113	6 904	6 384
Part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7	25	18	27
Dotations nettes aux amortissements et provisions		2 375	2 143	2 081
Autres charges calculées		(43)	(177)	(456)
Autres retraitements		(66)	(155)	(91)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		10 404	8 733	7 945
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(70)	(59)	(75)
Impôt payé		(2 790)	(1 923)	(1 807)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôt		7 544	6 751	6 063
Variation du besoin en fonds de roulement	14.3	(514)	(512)	(429)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		7 030	6 239	5 634
Investissements d'exploitation	14.4	(2 276)	(2 265)	(1 955)
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash flow disponible)		4 754	3 974	3 679
II. INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers ^(a)	8, 13	(125)	(28)	(78)
Cessions d'investissements financiers	8	87	91	68
Dividendes reçus	8	13	6	4
Impôt payé relatif aux investissements financiers et aux titres consolidés		-	(461)	(265)
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2.4	(6 306)	310	(240)
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		(6 331)	(82)	(511)
III. OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital de la société LVMH	15.1	53	64	35
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires	17	44	41	81
Acquisitions et cessions d'actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH	15.2	(67)	(352)	1
Dividendes et acomptes versés par la société LVMH	15.3	(2 110)	(1 810)	(1 671)
Impôt payé relatif aux dividendes et acomptes versés		388	(145)	(304)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées	17	(259)	(267)	(228)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	2.4	(153)	(95)	(4)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		(2 104)	(2 564)	(2 090)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement		(3 681)	1 328	1 078
IV. OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	14.2	5 753	913	1 008
Remboursements d'emprunts et dettes financières	14.2	(1 766)	(2 134)	(2 443)
Acquisitions et cessions de placements financiers	8, 13	89	(113) ^(a)	(3)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement	14.2	4 076	(1 334)	(1 438)
V. INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION				
		(114)	(47)	(33)
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (I+II+III+IV+V)		281	(53)	(393)
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	14.1	3 337	3 390	3 783
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	14.1	3 618	3 337	3 390
TOTAL DE L'IMPÔT PAYÉ		(2 402)	(2 529)	(2 376)

(a) Les effets de trésorerie des investissements financiers en couverture de dette financière nette (voir Note 18) sont présentés dans la section « IV. Opérations de financement », au niveau de la ligne Acquisitions et cessions de placements financiers.

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

1.	PRINCIPES COMPTABLES	8
2.	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	15
3.	MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	18
4.	ÉCARTS D'ACQUISITION	20
5.	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	20
6.	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	22
7.	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	24
8.	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	24
9.	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	25
10.	STOCKS ET EN-COURS	26
11.	CLIENTS	27
12.	AUTRES ACTIFS COURANTS	28
13.	PLACEMENTS FINANCIERS	28
14.	TRÉSORERIE ET VARIATIONS DE TRÉSORERIE	29
15.	CAPITAUX PROPRES	30
16.	PLANS D'OPTIONS ET ASSIMILÉS	32
17.	INTÉRÊTS MINORITAIRES	35
18.	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	36
19.	PROVISIONS	40
20.	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	41
21.	FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS	41
22.	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	42
23.	INFORMATION SECTORIELLE	47
24.	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	50
25.	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	52
26.	RÉSULTAT FINANCIER	53
27.	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	54
28.	RÉSULTAT PAR ACTION	56
29.	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL	57
30.	ENGAGEMENTS HORS BILAN	60
31.	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	61
32.	PARTIES LIÉES	62
33.	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	63

1. PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2017 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2017. Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2017 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 25 janvier 2018.

1.2. Évolutions du référentiel comptable applicable à LVMH

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2017

Seul l'amendement à la norme IAS 7 requérant de présenter l'analyse de la variation de la dette financière est applicable à LVMH à compter du 1^{er} janvier 2017. Celle-ci est présentée en Note 18.1, et le rapprochement entre la variation de trésorerie liée aux variations de la dette financière nette et la variation de la trésorerie issue des opérations de financement est présenté en Note 14.2.

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2018

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1^{er} janvier 2018 seront marginaux, étant donnée la nature des activités du Groupe.

Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1^{er} janvier 2018 seront principalement liés au changement de mode de comptabilisation des parts inefficaces des instruments dérivés, qui seront comptabilisés ainsi :

- concernant les couvertures à caractère commercial, les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi qu'à la valeur temps des contrats d'options seront enregistrées en gains et pertes en capitaux propres jusqu'à l'inscription de l'élément couvert au bilan, date à laquelle le coût des contrats à terme (points de terme) et des options (primes) sera transféré en Résultat financier,
- concernant les couvertures à caractère financier et patrimonial, les charges et produits liés aux points de terme seront enregistrés *pro rata temporis* en Résultat financier sur la durée des instruments de couverture. L'écart entre les montants comptabilisés en Résultat financier et la variation de valeur liée aux points de terme sera comptabilisé en gains et pertes en capitaux propres.

Le Groupe a initié fin 2016 le projet de mise en œuvre de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, applicable à partir du 1^{er} janvier 2019. Lors de la conclusion d'un contrat de location dont les paiements sont fixes, cette norme impose d'enregistrer un passif au bilan, en contrepartie d'un droit d'usage

à l'actif, correspondant aux paiements futurs actualisés. Le montant du passif est ainsi sensiblement dépendant des hypothèses retenues en matière de taux d'actualisation et de durée des engagements, les options d'extension ou de résiliation anticipée des contrats devant être intégrées dans le calcul du passif si leur activation est jugée raisonnablement probable lors de la conclusion du contrat.

Le recensement des contrats et la collecte des données nécessaires à l'estimation précise de l'impact sur le bilan de la première application d'IFRS 16 sont en cours. L'ordre de grandeur de l'impact sur le bilan lié à la première application d'IFRS 16 peut être apprécié à travers le montant des engagements de location au 31 décembre 2017, soit 11 milliards d'euros (voir Note 30). Selon les hypothèses retenues pour les taux d'actualisation et les durées de location, ce montant pourrait s'établir dans une fourchette de 13 à 16 milliards d'euros.

L'incidence de l'application de IFRS 16 sur le résultat opérationnel courant et sur le résultat net sera peu significative.

Le Groupe suit les discussions en cours à l'IFRIC et à l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Voir Note 1.12 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements par LVMH.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe ont notamment été les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. La comptabilisation du rapprochement des groupes Moët Hennessy et Louis Vuitton en 1987 et toutes les acquisitions postérieures ont été retraitées conformément à la norme IFRS 3 ; les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Présentation des états financiers

Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre, des dépréciations d'écarts d'acquisition ainsi que des dépréciations et amortissements des marques et enseignes. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des effets de certaines transactions inhabituelles, telles les plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, les frais de restructuration, les frais liés à des litiges, ou tout autre produit ou charge non courants susceptibles d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie. En outre :

- les dividendes reçus sont présentés en fonction de la nature des participations concernées, soit, pour les sociétés consolidées par mise en équivalence, au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation et, pour les sociétés non consolidées, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers ;
- l'impôt payé est présenté en fonction de la nature des transactions dont il est issu : au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour la part relative aux transactions d'exploitation, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers pour la part relative aux transactions sur investissements et placements financiers, en particulier l'impôt payé sur les résultats de cession, au sein de la Variation de trésorerie issue des opérations en capital pour la part relative aux transactions sur les capitaux propres, en particulier les impôts de distribution liés aux versements de dividendes.

1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels (voir Note 5), des engagements d'achat de titres de minoritaires (voir Note 20), de la détermination du montant des provisions pour risques et charges (voir Note 19) ou des provisions pour dépréciation des stocks (voir Note 10) et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés (voir Note 27). Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou de situations existant à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, ultérieurement, différentes de la réalité.

1.6. Méthodes de consolidation

Les filiales dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces entités, bien que sous contrôle conjoint, sont pleinement intégrées aux activités opérationnelles du Groupe. LVMH présente leur résultat net, ainsi que celui des activités mises en équivalence (voir Note 7), sur une ligne distincte au sein du résultat opérationnel courant.

Les actifs et passifs, produits et charges des filiales de distribution des Vins et Spiritueux détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du groupe LVMH (voir Note 1.25).

L'intégration, individuellement ou collectivement, des sociétés non consolidées (voir Liste des sociétés non incluses dans la consolidation) n'aurait pas d'impact significatif sur les principaux agrégats du Groupe.

1.7. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.8. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché (voir Note 1.9)

à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi qu'à la valeur temps des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.9. Évaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur au bilan sont les suivants :

	Modalités de détermination de la juste valeur	Montants à la date de clôture
Terres à vigne	Sur la base de transactions récentes portant sur des actifs similaires. Voir Note 1.13.	Note 6
Vendanges	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents. Voir Note 1.16.	Note 10
Instruments dérivés	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.21.	Note 22
Dettes financières couvertes contre le risque de variation de valeur résultant de l'évolution des taux d'intérêt	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.20.	Note 18
Dette au titre des engagements d'achat de titres de minoritaires dont la formule de prix est la juste valeur	Généralement, sur la base des multiples boursiers de sociétés comparables. Voir Note 1.12.	Note 20
Investissements et placements financiers	Actifs cotés : cotation boursière au cours de clôture de la date d'arrêté. Actifs non cotés : estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées. Voir Note 1.15.	Note 8, Note 13
Trésorerie et équivalents de trésorerie (parts de SICAV et FCP)	Sur la base de la valeur liquidative en date de clôture. Voir Note 1.18.	Note 14

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

1.10. Marques et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, selon leur valeur de marché à la date de leur acquisition.

Les marques et enseignes sont évaluées à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base des transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions

récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité et de promotion.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 8 et 20 ans, fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.14.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas de porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail ;
- droits liés aux contrats de sponsoring et de partenariats médiatiques : sur la durée des contrats, selon les modalités d'exploitation des droits ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels, sites Internet : 1 à 5 ans.

1.11. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur de marché à la date de prise de contrôle ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la valeur de marché de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

La différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.14. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.12. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de la clôture figure en « Autres passifs non courants », ou en « Autres passifs courants » si l'actionnaire minoritaire a notifié l'exercice de son option de vente avant la date de clôture ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont annulés ;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires annulés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.13. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles, à l'exception des terres à vignes, est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les immeubles majoritairement occupés par des tiers sont présentés en immeubles locatifs, à leur coût d'acquisition, sans réévaluation à valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle ; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation ; les durées retenues sont les suivantes :

- constructions, immeubles locatifs	20 à 50 ans ;
- matériels et installations	3 à 25 ans ;
- agencements	3 à 10 ans ;
- vignobles	18 à 25 ans.

Les frais d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges lors de leur réalisation.

1.14. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît (suite notamment à des modifications importantes survenues dans les conditions d'exploitation de l'actif), et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence ; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de Direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluriannuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans, cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan. Les taux d'actualisation sont définis par groupe d'activités, par référence à des sociétés exerçant des activités comparables. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie

prévisionnels reflète le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survenance est attribuée à chacun d'entre eux.

1.15. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers (présentés au sein des « Autres actifs courants », voir Note 12) incluent des placements temporaires en actions, parts de SICAV, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (Voir Note 1.18).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés, et, s'il s'agit d'actifs non cotés, sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation, effectuée soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées à la date de clôture.

Les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur durable et significative, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous-jacents.

1.16. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises) ; il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués sur la base de la valeur de marché de la vendange correspondante, déterminée par référence au prix moyen d'achat de raisins équivalents, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée *pro rata temporis*, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode « Premier entré-premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky), la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an.

Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche...) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.17. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché, basée sur le cours de bourse et sur le cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.19. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable. Voir également Notes 1.23 et 19.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.21.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des investissements financiers en couverture de dette financière, des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.21. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change, de taux d'intérêt et d'or.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.8 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.20 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.22. Actions LVMH et instruments dénouables en actions LVMH

Les actions LVMH et options d'achat d'actions LVMH détenues par le Groupe sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi par catégorie d'affectation (voir Note 15.2) selon la méthode Premier entré-premier sorti (FIFO) à l'exception des actions détenues dans le cadre de plans d'options pour lesquels le calcul est effectué par plan, selon la méthode du prix moyen pondéré. Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres, pour leur montant net d'impôt.

1.23. Retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, de retraites, de participation aux frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement ultérieur des indemnités, des retraites ou de la participation aux frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, des retraites, de la participation aux frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant donne lieu à provision au bilan. La variation de cette provision est comptabilisée :

- en résultat opérationnel courant de l'exercice, pour la part correspondant au service rendu par les employés durant l'exercice et au coût financier net de l'exercice ;
- en gains et pertes enregistrés en capitaux propres, pour la part liée à l'évolution des hypothèses actuarielles et aux écarts entre les données projetées et les données réelles (« effets d'expérience »).

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

1.24. Impôts courants et différés

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible des différentes sociétés consolidées et l'impôt différé résultant de différences temporelles.

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, qui sont dépréciés si estimés non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.25. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe (incluant les sites de e-commerce) et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent des activités Mode et Maroquinerie et Distribution sélective, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent essentiellement des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier, les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre LVMH et Diageo étant régi par les accords de distribution. Selon ces accords, les actifs et passifs, produits et charges des entités concernées sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe.

1.26. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et, de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.

Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés au sein des charges commerciales lors de leur réception ou de leur production, s'il s'agit de biens, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.27. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans ; l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits. Une décote peut être appliquée à la valeur des actions gratuites ainsi calculée pour tenir compte, le cas échéant, d'une période d'incessibilité.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

En cas de plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge *pro rata temporis* sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution, majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ou de tout autre instrument dilutif. Les fonds recueillis au titre de ces levées, augmentés de la charge restant à comptabiliser au titre des plans d'options et assimilés (voir Note 1.27), sont présumés affectés, dans ce calcul, au rachat d'actions LVMH à un prix correspondant à leur cours de bourse moyen sur l'exercice.

2. VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2017

2.1.1. Mode et Maroquinerie

Rimowa

Le 23 janvier 2017, conformément à l'accord de transaction annoncé le 4 octobre 2016, LVMH a acquis, pour un montant de 640 millions d'euros, avec un effet au 2 janvier 2017, une participation de 80 % dans Rimowa, malletier et maroquinier fondé à Cologne en 1898 réputé pour ses bagages innovants de haute qualité. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet d'une promesse d'achat par LVMH, exerçable à partir de 2020. La différence, de 71 millions d'euros, entre la valeur de l'engagement d'achat (enregistré en Autres passifs non courants, voir Note 20) et les intérêts minoritaires a été portée en déduction des réserves consolidées. Rimowa a été consolidé par intégration globale au sein du groupe d'activités Mode et Maroquinerie à partir de janvier 2017.

Le tableau suivant présente les modalités définitives d'allocation du prix payé par LVMH :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation définitive du prix d'acquisition
Marque	475
Immobilisations incorporelles et corporelles	145
Autres actifs non courants	5
Provisions à plus d'un an	(31)
Actifs circulants	119
Passifs circulants	(62)
Dette financière nette	(57)
Impôts différés	(150)
Actif net acquis	444
Intérêts minoritaires (20 %)	(89)
Actif net part du Groupe (80 %)	355
Écart d'acquisition	285
Valeur comptable de la participation au 2 janvier 2017	640

En 2017, les ventes consolidées de Rimowa ont été de 417 millions d'euros, pour un résultat opérationnel courant de 9 millions d'euros.

La marque Rimowa, de 475 millions d'euros, a été évaluée selon la méthode des redevances. L'écart d'acquisition, de 285 millions d'euros, est représentatif du savoir-faire et de la capacité d'innovation mondialement reconnue de Rimowa dans le domaine du bagage de haute qualité.

Les frais d'acquisition de Rimowa ont été enregistrés en Autres produits et charges opérationnels ; en 2017, ils représentent un montant de 1 million d'euros, en complément des frais enregistrés en 2016 pour un montant de 3 millions d'euros, voir Note 25.

En 2017, l'acquisition de Rimowa a généré un décaissement de 615 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 25 millions d'euros.

Loro Piana

En février 2017, suite à l'exercice partiel de l'option de vente dont bénéficiait la famille Loro Piana dans la société éponyme, LVMH a acquis une participation complémentaire de 5 % dans Loro Piana, portant son pourcentage de détention à 85 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

Christian Dior Couture

Le 3 juillet 2017, dans le cadre de la simplification des structures du groupe Christian Dior-LVMH et conformément aux termes du protocole de négociation conclu avec Christian Dior le 24 avril 2017, LVMH a acquis auprès de Christian Dior 100 % de Christian Dior Couture pour 6 milliards d'euros. Christian Dior détient directement et indirectement 41,0 % du capital et 56,8 % des droits de vote de LVMH.

Le périmètre acquis inclut la société Grandville, détenue à 100 % par Christian Dior, et sa filiale Christian Dior Couture. Le prix payé a été établi sur la base d'une valeur d'entreprise de 6,5 milliards d'euros, soit 15,6 fois le Résultat avant charges financières, impôt, amortissements et dépréciations (EBITDA) ajusté des 12 derniers mois à mars 2017.

L'acquisition de Christian Dior Couture permet à LVMH d'intégrer une des marques au monde les plus emblématiques et de regrouper les marques Christian Dior Couture et Parfums Christian Dior, cette dernière faisant déjà partie du groupe LVMH. Fort de son histoire et de ses perspectives favorables, Christian Dior Couture constituera une source de croissance pour LVMH. Au cours des prochaines années, le développement de Christian Dior Couture sera notamment soutenu par une nouvelle dynamique créative et par les investissements importants déjà réalisés, en particulier en Amérique, en Chine et au Japon.

Au cours du deuxième semestre 2017, les ventes consolidées de Christian Dior Couture ont été de 1 183 millions d'euros, pour un résultat opérationnel courant de 236 millions d'euros. Pour l'ensemble de l'année 2017, les ventes consolidées de Christian Dior Couture ont été de 2 230 millions d'euros, pour un résultat opérationnel courant de 353 millions d'euros.

Christian Dior Couture a été consolidé à compter de juillet 2017 au sein du groupe d'activités Mode et Maroquinerie. Si la date d'acquisition de Christian Dior Couture avait été le 1^{er} janvier 2017, les ventes consolidées du Groupe pour 2017 se seraient élevées à 43 683 millions d'euros, le résultat opérationnel courant 2017 aurait été de 8 410 millions d'euros et le résultat net de 5 189 millions d'euros.

Le tableau suivant présente les modalités provisoires d'allocation du prix payé par LVMH au 3 juillet 2017, date de prise de contrôle :

<i>(en millions d'euros)</i>	Allocation provisoire du prix d'acquisition
Marque	257
Autres immobilisations incorporelles	104
Immobilisations corporelles	952
Autres actifs non courants	59
Provisions à plus d'un an	(32)
Actifs circulants	649
Passifs circulants	(519)
Dette financière nette	(385)
Impôts différés	69
Actif net acquis	1 154
Intérêts minoritaires indirects	(9)
Actif net part du Groupe	1 145
Écart d'acquisition provisoire	4 855
Valeur comptable de la participation au 3 juillet 2017	6 000

Les travaux d'allocation du prix payé par LVMH à la date de prise de contrôle sont en cours. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'une réévaluation sont la marque, dont la valeur reprise dans le tableau ci-avant est celle qui figurait dans les comptes consolidés de Christian Dior Couture, et le patrimoine immobilier.

Les frais d'acquisition de Christian Dior Couture ont été enregistrés en Autres produits et charges opérationnels ; ils représentent un montant de 6 millions d'euros au 31 décembre 2017, voir Note 25.

En 2017, l'acquisition de Christian Dior Couture a généré un décaissement de 5 782 millions d'euros, net de la trésorerie acquise de 218 millions d'euros. L'opération a été financée au moyen de diverses émissions obligataires, pour un montant total de 5 milliards d'euros, et d'émission de billets de trésorerie pour le complément (voir Note 18).

Voir également Note 32.

2.1.2. Autres activités

Voir Note 32.1.

2.2. Exercice 2016

2.2.1. Mode et Maroquinerie

Donna Karan

Le 1^{er} décembre 2016, conformément à l'accord signé le 22 juillet 2016, LVMH a cédé la société Donna Karan International à G-III Apparel Group. La cession s'est effectuée sur la base d'une valeur d'entreprise de 650 millions de dollars US, ramenée à un prix de cession provisoire de 542 millions de dollars US, après ajustements et déduction de la dette financière contractée par Donna Karan auprès de LVMH. LVMH a consenti à G-III Apparel Group un crédit vendeur de 125 millions de dollars US (enregistré en Autres actifs non courants, voir Note 9) et a perçu l'équivalent de 75 millions de dollars US en titres G-III (enregistrés en Investissements financiers, voir Note 8). En outre, le financement de 129 millions de dollars US octroyé à Donna Karan par LVMH a été remboursé par G-III Apparel Group. L'effet de la cession de Donna Karan International sur le résultat net du Groupe de 2016 était un produit de 44 millions d'euros.

LVMH Métiers d'Arts

En décembre 2016, suite à l'exercice de l'option de vente dont bénéficiait son partenaire, LVMH Métiers d'Arts a acquis une participation complémentaire de 35 % dans la tannerie Heng Long (Singapour), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.2.2. Distribution sélective

En novembre 2016, suite à l'exercice de l'option de vente dont bénéficiait son partenaire, Sephora a acquis une participation complémentaire de 35 % dans Ile de Beauté (Russie), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.3. Exercice 2015

2.3.1. Distribution sélective

En juillet 2015, Sephora a acquis une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, présent dans neuf pays d'Asie du Sud-Est.

2.3.2. Autres activités

En octobre 2015, LVMH a acquis une participation de 100 % dans le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France. Cette acquisition portait sur l'activité d'édition, d'impression et de commercialisation de ce journal et de l'hebdomadaire Le Parisien Magazine.

Voir également Note 7 concernant les prises de participation dans les sociétés mises en équivalence.

2.4. Incidence sur la trésorerie nette des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(6 971)	(254)	(308)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	251	5	33
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	80	354	31
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	181	110	-
Incidences des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées sur la trésorerie nette	(6 459)	215	(244)
<i>Dont : acquisitions et cessions de titres consolidés</i>	<i>(6 306)</i>	<i>310</i>	<i>(240)</i>
<i>acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires</i>	<i>(153)</i>	<i>(95)</i>	<i>(4)</i>

En 2017, l'incidence sur la trésorerie nette des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées résulte principalement des acquisitions de Christian Dior, pour 5 782 millions d'euros, et de Rimowa, pour 615 millions d'euros.

En 2016, l'incidence sur la trésorerie nette des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées résultait principalement de la cession de Donna Karan International, pour 435 millions d'euros.

En 2015, l'incidence sur la trésorerie nette du Groupe des variations des pourcentages d'intérêt dans les entités consolidées comprenait principalement l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui en France, l'acquisition par Sephora d'une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, et les prises de participation dans Repossi et L Catterton Management (voir Note 7), ainsi que divers versements au titre de clauses de performances prévues lors d'acquisitions passées.

3. MARQUES, ENSEIGNES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2017			2016	2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Marques	10 941	(669)	10 272	9 773	10 204
Enseignes	3 692	(1 516)	2 176	2 440	2 370
Licences de distribution	91	(77)	14	16	18
Droits au bail	858	(460)	398	338	334
Logiciels, sites Internet	1 661	(1 202)	459	362	319
Autres	898	(503)	395	406	327
Total	18 141	(4 427)	13 714	13 335	13 572
<i>Dont : immobilisations en location financement</i>	14	(14)	-	-	-

3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2017 est constituée des éléments suivants :

<i>Valeur brute</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2016	10 365	4 157	1 423	690	970	17 605
Acquisitions	-	-	180	31	245	456
Cessions, mises hors service	-	-	(37)	(19)	(113)	(169)
Effets des variations de périmètre	760	-	49	168	27	1 004
Effets des variations de change	(184)	(465)	(60)	(13)	(41)	(763)
Reclassements	-	-	106	1	(99)	8
Au 31 décembre 2017	10 941	3 692	1 661	858	989	18 141

<i>Amortissements et dépréciations</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2016	(592)	(1 717)	(1 061)	(352)	(548)	(4 270)
Amortissements	(26)	(1)	(177)	(47)	(149)	(400)
Dépréciations	(50)	-	(2)	-	(1)	(53)
Cessions, mises hors service	-	-	36	16	113	165
Effets des variations de périmètre	(22)	-	(36)	(83)	(14)	(155)
Effets des variations de change	21	202	37	6	21	287
Reclassements	-	-	1	-	(2)	(1)
Au 31 décembre 2017	(669)	(1 516)	(1 202)	(460)	(580)	(4 427)
Valeur nette au 31 décembre 2017	10 272	2 176	459	398	409	13 714

Les effets des variations de périmètre sont principalement liés à l'acquisition de Christian Dior Couture et Rimowa. Voir Note 2.

Les effets de variations de change résultent principalement des valeurs incorporelles comptabilisées en dollar US, et dans une moindre mesure des marques comptabilisées en franc suisse, en raison de l'évolution des parités vis-à-vis de l'euro entre ouverture et clôture.

3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette <i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immobilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2014	9 957	2 155	278	344	297	13 031
Acquisitions	-	-	119	36	161	316
Cessions, mises hors service	-	-	-	(14)	1	(13)
Effets des variations de périmètre	26	-	3	4	5	38
Amortissements	(19)	(1)	(133)	(40)	(104)	(297)
Dépréciations	-	-	(1)	(3)	-	(4)
Effets des variations de change	240	216	10	6	13	485
Reclassements	-	-	43	1	(28)	16
Au 31 décembre 2015	10 204	2 370	319	334	345	13 572
Acquisitions	-	-	136	47	257	440
Cessions, mises hors service	-	-	(1)	(1)	-	(2)
Effets des variations de périmètre	(364)	-	(2)	(5)	14	(357)
Amortissements	(23)	(1)	(155)	(39)	(130)	(348)
Dépréciations	(34)	-	-	(2)	-	(36)
Effets des variations de change	(10)	71	5	(1)	2	67
Reclassements	-	-	60	5	(66)	(1)
Au 31 décembre 2016	9 773	2 440	362	338	422	13 335

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017		2016	2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Vins et Spiritueux	850	(135)	715	803
Mode et Maroquinerie	5 560	(364)	5 196	4 899
Parfums et Cosmétiques	676	(34)	642	605
Montres et Joaillerie	3 578	(71)	3 507	3 687
Distribution sélective	3 645	(1 469)	2 176	2 403
Autres activités	324	(112)	212	177
Marques et enseignes	14 633	(2 185)	12 448	12 574

Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2017 :

- Vins et Spiritueux : Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti, Pucci, Loro Piana, Rimowa et Christian Dior Couture ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh, Acqua di Parma, KVD Beauty, Fenty et Ole Henriksen ;
- Montres et Joaillerie : Bvlgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;

- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché et Ile de Beauté ;

- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Échos-Investir, le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France, la marque Royal Van Lent-Feadship, La Samaritaine et la pâtisserie Cova.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de marché à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

4. ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2017			2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	12 833	(1 618)	11 215	6 115	6 223
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	5 299	-	5 299	4 286	3 899
Total	18 132	(1 618)	16 514	10 401	10 122

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017			2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	12 083	(1 682)	10 401	10 122	8 810
Effets des variations de périmètre	5 284	(2)	5 282	(44)	111
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	1 008	-	1 008	348	1 195
Variation des dépréciations	-	(51)	(51)	(97)	(116)
Effets des variations de change	(243)	117	(126)	72	122
Au 31 décembre	18 132	(1 618)	16 514	10 401	10 122

Les effets des variations de périmètre 2017 sont liés principalement à l'acquisition de Christian Dior Couture et Rimowa.

Les effets de variations de périmètre 2016 résultaient principalement de la cession de Donna Karan International.

Les effets des variations de périmètre 2015 correspondaient principalement à l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui en France et à celle de 95 % de Luxola.

Voir également Note 2 pour les effets de variations de périmètre et Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires.

5. ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2017. Comme décrit en Note 1.14, l'évaluation est effectuée le

plus souvent à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluriannuels établis au cours de chaque exercice. Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

<i>(en pourcentage)</i>	2017				2016			2015		
	Taux d'actualisation		Taux de croissance moyen des ventes sur la durée du plan	Taux de croissance au-delà de la durée du plan	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen des ventes sur la durée du plan	Taux de croissance au-delà de la durée du plan	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen des ventes sur la durée du plan	Taux de croissance au-delà de la durée du plan
	Après impôt	Avant impôt								
Vins et Spiritueux	6,5 à 11,0	9,7 à 16,4	5,9	2,0	6,5 à 11,0	6,0	2,0	6,2 à 9,9	6,3	2,0
Mode et Maroquinerie	8,0 à 10,5	11,9 à 15,7	6,6	2,0	9,3 à 10,5	6,8	2,0	8,0 à 12,0	8,9	2,0
Parfums et Cosmétiques	7,4 à 10,1	11,0 à 15,1	9,3	2,0	7,4 à 10,1	9,6	2,0	7,4	8,9	2,0
Montres et Joaillerie	9,0 à 10,4	13,4 à 15,5	6,9	2,0	9,0 à 10,4	9,9	2,0	8,1 à 8,5	7,1	2,0
Distribution sélective	7,3 à 8,3	10,9 à 12,4	8,2	2,0	7,3 à 9,4	7,7	2,0	7,3 à 8,5	8,3	2,0
Autres	6,5 à 7,3	9,7 à 10,9	8,4	2,0	6,5 à 7,5	4,4	2,0	5,5 à 7,1	5,8	2,0

La durée des plans est de 5 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur plus de 5 ans, ou pour les marques qui sont en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques en cours

de repositionnement stratégique, dont les progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2017, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Marques et enseignes	Écarts d'acquisition	Total	Taux d'actualisation après impôt <i>(en pourcentage)</i>	Taux de croissance au-delà de la durée du plan <i>(en pourcentage)</i>	Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels
Christian Dior	257 ^(b)	4 855 ^(b)	5 112	n.a.	n.a.	n.a.
Louis Vuitton	2 058	477	2 535	8,0	2,0	5 ans
Loro Piana ^(a)	1 300	1 047	2 347	n.a.	n.a.	n.a.
Fendi	713	404	1 117	9,3	2,0	5 ans
Bvlgari	2 100	1 547	3 647	9,0	2,0	5 ans
TAG Heuer	1 060	201	1 261	9,0	2,0	5 ans
DFS Galleria	1 908	14	1 922	9,4	2,0	5 ans

(a) Pour les besoins du test de perte de valeur, la juste valeur de Loro Piana a été évaluée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Loro Piana. La variation des multiples qui résulterait d'une baisse de 10% de la capitalisation boursière des sociétés comparables ou du résultat opérationnel de Loro Piana n'entraînerait pas de risque de dépréciation des incorporels de Loro Piana.

(b) Montants provisoires. Voir Note 2.

n.a. : non applicable.

Au 31 décembre 2017, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus (à l'exception de Loro Piana) une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2017, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen des ventes sur la durée des plans entraînerait une dépréciation de ces incorporels de l'ordre de 50 millions d'euros. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents, au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.

Parmi les autres secteurs d'activité, quatre présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur recouvrable. Les tests de perte de valeur concernant les actifs incorporels à durée de vie indéfinie de ces secteurs ont été effectués sur la base de la valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2017, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une variation de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2017 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant des actifs incorporels concernés au 31/12/2017	Montant de la dépréciation en cas de :		
		Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 2 % du taux de croissance moyen des ventes	Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans
Montres et Joaillerie	14	(4)	(2)	(2)
Autres groupes d'activités	578	(50)	(35)	(38)
Total	592	(54)	(37)	(40)

Au 31 décembre 2017, les valeurs brutes et nettes des marques, enseignes et écarts d'acquisition ayant donné lieu à amortissement et/ou dépréciation en 2017 sont de 546 millions d'euros et 222 millions d'euros, respectivement (888 et 394 millions d'euros au 31 décembre 2016). Voir Note 25 concernant les amortissements et dépréciations enregistrés au cours de l'exercice.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

[en millions d'euros]			2017	2016	2015
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net	Net
Terrains	1 796	(78)	1 718	1 305	1 236
Terres à vignes et vignobles ^(a)	2 538	(106)	2 432	2 474	2 441
Constructions	3 716	(1 664)	2 052	1 735	1 685
Immeubles locatifs	819	(56)	763	855	562
Agencements, matériels et installations	11 747	(7 776)	3 971	3 417	3 176
Immobilisations en-cours	787	(2)	785	950	755
Autres immobilisations corporelles	1 932	(447)	1 485	1 403	1 302
Total	23 335	(10 129)	13 206	12 139	11 157
<i>Dont : immobilisations en location financement coût historique des terres à vignes et vignobles</i>	<i>463</i>	<i>(196)</i>	<i>267</i>	<i>307</i>	<i>92</i>
	<i>753</i>	<i>(105)</i>	<i>648</i>	<i>646</i>	<i>642</i>

(a) Les terres à vignes constituent la quasi-totalité de la valeur nette du poste Terres à vignes et vignobles.

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute [en millions d'euros]	Terres à vignes et vignobles	Terrains et cons- tructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations			Immobili- sations en-cours	Autres immobili- sations corporelles	Total
				Magasins	Production, logistique	Autres			
Au 31 décembre 2016	2 580	4 709	908	6 875	2 225	1 230	958	1 851	21 336
Acquisitions	9	150	-	556	157	85	800	132	1 889
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	(35)	-	-	-	-	-	-	-	(35)
Cessions, mises hors service	(3)	(79)	-	(341)	(77)	(105)	(13)	(16)	(634)
Effets des variations de périmètre	-	679	-	840	96	52	67	30	1 764
Effets des variations de change	(19)	(210)	(59)	(529)	(46)	(68)	(33)	(48)	(1 012)
Autres mouvements, y compris transferts	6	263	(30)	488	217	92	(992)	(17)	27
Au 31 décembre 2017	2 538	5 512	819	7 889	2 572	1 286	787	1 932	23 335

Amortissements et dépréciations [en millions d'euros]	Terres à vignes et vignobles	Terrains et cons- tructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations			Immobili- sations en-cours	Autres immobili- sations corporelles	Total
				Magasins	Production, logistique	Autres			
Au 31 décembre 2016	(106)	(1 669)	(53)	(4 479)	(1 544)	(890)	(8)	(448)	(9 197)
Amortissements	(7)	(172)	(5)	(858)	(179)	(135)	-	(66)	(1 422)
Dépréciations	1	(1)	-	(4)	-	-	(1)	-	(5)
Cessions, mises hors service	3	76	-	338	74	103	2	22	618
Effets des variations de périmètre	-	(57)	-	(533)	(40)	(15)	(1)	(9)	(655)
Effets des variations de change	3	82	2	350	29	51	-	26	543
Autres mouvements, y compris transferts	-	(1)	-	(21)	(29)	6	6	28	(11)
Au 31 décembre 2017	(106)	(1 742)	(56)	(5 207)	(1 689)	(880)	(2)	(447)	(10 129)
Valeur nette au 31 décembre 2017	2 432	3 770	763	2 682	883	406	785	1 485	13 206

Au sein du poste « Autres immobilisations corporelles » figurent notamment les œuvres d'art détenues par le Groupe.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent principalement les investissements des marques du Groupe dans leurs réseaux de distribution, notamment ceux de Sephora, Louis Vuitton, Bvlgari, Parfums Christian Dior, Fendi, et DFS. Ils comprennent également les investissements liés au projet de La Samaritaine, ainsi que ceux de Hennessy, des marques de champagne et de Parfums Christian Dior dans leur outil de production.

Les effets des variations de change proviennent principalement des immobilisations corporelles comptabilisées en dollar US, en raison de l'évolution de sa parité vis-à-vis de l'euro entre ouverture et clôture.

Les effets des variations de périmètre sont liés principalement à l'acquisition de Christian Dior Couture et Rimowa, voir Note 2.

L'effet de la réévaluation à valeur de marché des terres à vignes s'élève à 1 785 millions d'euros au 31 décembre 2017 (1 829 millions d'euros au 31 décembre 2016, 1 799 millions d'euros au 31 décembre 2015). Voir Notes 1.9 et 1.13 concernant la méthode d'évaluation des terres à vignes.

La valeur de marché des immeubles locatifs, selon les expertises réalisées par des tiers indépendants, s'élève au moins à 0,9 milliard d'euros au 31 décembre 2017. Les méthodes d'évaluation employées reposent sur les données de marché.

6.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette <i>(en millions d'euros)</i>	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Agencements, matériels et installations			Immobilisations en-cours	Autres immobilisations corporelles	Total
				Magasins	Production, logistique	Autres			
Au 31 décembre 2014	2 364	2 534	632	1 973	641	400	684	1 159	10 387
Acquisitions	5	241	5	474	102	97	602	213	1 739
Cessions, mises hors service	(2)	(1)	-	(3)	(1)	(2)	(1)	1	(9)
Amortissements	(6)	(160)	(3)	(787)	(128)	(118)	-	(64)	(1 266)
Dépréciations	-	(14)	-	(1)	-	-	(1)	-	(16)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	64	-	-	-	-	-	-	-	64
Effets des variations de périmètre	-	-	-	1	1	2	(29)	-	(25)
Effets des variations de change	-	101	26	105	9	16	34	6	297
Autres mouvements, y compris transferts	16	220	(98)	409	42	(56)	(534)	(13)	(14)
Au 31 décembre 2015	2 441	2 921	562	2 171	666	339	755	1 302	11 157
Acquisitions	3	214	285	574	93	56	768	157	2 150
Cessions, mises hors service	-	(1)	-	(1)	(4)	(1)	(1)	2	(6)
Amortissements	(6)	(155)	(6)	(772)	(134)	(125)	-	(76)	(1 274)
Dépréciations	(1)	(2)	-	9	(1)	-	(4)	(2)	(1)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	30	-	-	-	-	-	-	-	30
Effets des variations de périmètre	-	31	-	(14)	(4)	(2)	-	-	11
Effets des variations de change	-	(27)	2	34	(3)	3	9	5	23
Autres mouvements, y compris transferts	7	59	12	395	68	70	(577)	15	49
Au 31 décembre 2016	2 474	3 040	855	2 396	681	340	950	1 403	12 139

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2015 incluaient les investissements de Sephora, Louis Vuitton, DFS et Bvlgari dans leurs réseaux de distribution, ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux comptoirs, ceux des

marques de champagne et de Hennessy dans leur outil de production, ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

7. PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

[en millions d'euros]	2017				2016		2015	
	Brut	Dépréciations	Net	Dont Activités en partenariat	Net	Dont Activités en partenariat	Net	Dont Activités en partenariat
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1^{er} janvier	770	-	770	362	729	353	519	351
Part dans le résultat de la période	5	(8)	(3)	2	3	4	(13)	(4)
Dividendes versés	(22)	-	(22)	(8)	(21)	(8)	(14)	(6)
Effets des variations de périmètre	(82)	-	(82)	(84)	27	-	212	-
Effets des souscriptions aux augmentations de capital	5	-	5	3	4	3	3	3
Effets des variations de change	(33)	-	(33)	(7)	7	(1)	5	4
Autres, y compris transferts	4	-	4	5	21	11	17	5
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 31 décembre	647	(8)	639	273	770	362	729	353

Les effets des variations de périmètre sont liés principalement à la cession de la participation dans De Beers Diamond Jewellers et au changement de méthode de consolidation des Ateliers Horlogers Dior SA, désormais consolidé selon la méthode de l'intégration globale suite à l'acquisition de Christian Dior Couture. Voir Notes 2 et 32.

Au 31 décembre 2017, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

- Pour les activités en partenariat, une participation de 50 % dans le domaine viticole de Château Cheval Blanc (Gironde, France), producteur du Saint-Émilion Grand cru classé A du même nom.

- Pour les autres sociétés :

- une participation de 40 % dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton ;
- une participation de 45 % dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de ventes en duty-free dans les aéroports ;
- une participation de 46 % dans JW Anderson, marque londonienne de prêt-à-porter ;
- une participation de 41,7 % dans Repossi, marque italienne de bijouterie, acquise en novembre 2015 ;
- une participation de 40 % dans L Catterton Management, société de gestion de fonds d'investissement créée en décembre 2015 en partenariat avec Catterton.

8. INVESTISSEMENTS FINANCIERS

[en millions d'euros]	2017			2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Total	1 021	(232)	789	744	574

Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Au 1^{er} janvier	744	574	580
Acquisitions	125	147	74
Cessions à valeur de vente	(85)	(44)	(68)
Variations de valeur de marché	116	2	(3)
Variation du montant des dépréciations	(15)	(22)	(22)
Effets des variations de périmètre	5	67	-
Effets des variations de change	(43)	20	31
Reclassements	(58)	-	(18)
Au 31 décembre	789	744	574

Les acquisitions de l'exercice 2017 comprennent notamment, à hauteur de 64 millions d'euros, l'effet de la souscription de titres dans des fonds d'investissement.

Les acquisitions de l'exercice 2016 comprenaient, à hauteur de 120 millions d'euros, l'effet de la souscription d'investissements financiers venant en couverture d'émissions obligataires convertibles dénouables en espèces réalisées sur la période (voir Note 18.1). Les effets des variations de périmètre correspondaient à la participation dans G-III Apparel Group reçue en paiement

partiel du prix de cession de Donna Karan International (voir Note 2).

La valeur de marché des investissements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.8, voir également Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation. Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.15.

9. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Dépôts de garantie	320	295	273
Instruments dérivés ^[a]	246	168	60
Créances et prêts	264	288	187
Autres	38	26	32
Total	868	777	552

[a] Voir Note 22.

En 2016, l'augmentation du montant des créances et prêts incluait notamment le crédit vendeur octroyé à G-III Apparel Group dans le cadre de la cession de Donna Karan International (voir Note 2).

10. STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>			2017	2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	4 529	(12)	4 517	4 281	4 213
Autres matières premières et en-cours	1 765	(395)	1 370	1 225	1 135
	6 294	(407)	5 887	5 506	5 348
Marchandises	1 987	(220)	1 767	1 819	1 572
Produits finis	4 146	(892)	3 254	3 221	3 176
	6 133	(1 112)	5 021	5 040	4 748
Total	12 427	(1 519)	10 908	10 546	10 096

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>			2017	2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	11 967	(1 421)	10 546	10 096	9 475
Variation du stock brut	1 006	-	1 006	819	569
Effet de la provision pour retours ^(a)	11	-	11	(4)	(2)
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	(21)	-	(21)	(19)	(16)
Variation de la provision pour dépréciation	-	(339)	(339)	(377)	(317)
Effets des variations de périmètre	398	(139)	259	(62)	6
Effets des variations de change	(650)	99	(551)	93	381
Autres, y compris reclassements	(284)	281	(3)	-	-
Au 31 décembre	12 427	(1 519)	10 908	10 546	10 096

[a] Voir Note 1.25.

Les effets des variations de périmètre sont principalement liés à l'acquisition de Christian Dior Couture et Rimowa (voir Note 2) ainsi qu'à la cession d'une filiale de Royal Van Lent (voir Note 32.1).

Les effets des variations de change proviennent principalement des stocks comptabilisés en dollar US, en raison de l'évolution de sa parité vis-à-vis de l'euro à la clôture.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes et la valeur des stocks des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	5	13	18
Effets des sorties de stocks de l'exercice	(26)	(32)	(34)
Incidence nette sur le coût des ventes de l'exercice	(21)	(19)	(16)
Incidence nette sur la valeur des stocks au 31 décembre	110	131	150

Voir Notes 1.9 et 1.16 concernant la méthode d'évaluation des vendanges à leur valeur de marché.

11. CLIENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Créances à valeur nominale	3 080	2 979	2 820
Provision pour dépréciation	(78)	(66)	(64)
Provision pour retours et reprise de produits ^(a)	(265)	(228)	(235)
Montant net	2 737	2 685	2 521

(a) Voir Note 1.25.

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017			2016	2015
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	2 751	(66)	2 685	2 521	2 274
Variation des créances brutes	134	-	134	122	46
Variation de la provision pour dépréciation	-	(11)	(11)	(1)	-
Variation de la provision pour retours et reprises de produits ^(a)	(43)	-	(43)	5	(20)
Effets des variations de périmètre	148	(5)	143	(16)	141
Effets des variations de change	(157)	2	(155)	46	88
Reclassements	(19)	3	(16)	8	(8)
Au 31 décembre	2 814	(77)	2 737	2 685	2 521

(a) Voir Note 1.25.

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents, en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Au 31 décembre 2017, la majeure partie des créances clients a

fait l'objet de demandes de couverture de crédit client auprès des assureurs, celles-ci ayant été satisfaites à environ 91 % de leur montant, contre 90 % au 31 décembre 2016 et 88 % au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2017, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute des créances	Dépréciations	Valeur nette des créances
Non échues :			
- moins de 3 mois	2 531	(15)	2 516
- plus de 3 mois	85	(5)	80
	2 616	(20)	2 596
Échues :			
- moins de 3 mois	312	(6)	306
- plus de 3 mois	152	(52)	100
	464	(58)	406
Total	3 080	(78)	3 002

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

12. AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Placements financiers ^(a)	515	374	385
Instruments dérivés ^(b)	496	261	297
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	747	620	602
Fournisseurs : avances et acomptes	203	191	159
Charges constatées d'avance	396	379	357
Autres créances	562	518	555
Total	2 919	2 343	2 355

(a) Voir Note 13.

(b) Voir Note 22.

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

13. PLACEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de SICAV et de fonds non monétaires	-	-	-
Valeurs mobilières de placement cotées, comptes et dépôts à terme	515	374	385
Total	515	374	385
<i>Dont : coût historique des placements financiers</i>	<i>344</i>	<i>351</i>	<i>393</i>

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Au 1^{er} janvier	374	385	253
Acquisitions	112	151	377
Cessions à valeur de vente	(181)	(181)	(241)
Variations de valeur de marché	156	19	(29)
Variation du montant des dépréciations	-	-	7
Effets des variations de périmètre	-	-	-
Effets des variations de change	(4)	-	-
Reclassements	58	-	18
Au 31 décembre	515	374	385

La valeur de marché des placements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9. Voir Note 22.2 concernant la ventilation des placements financiers selon les méthodes d'évaluation et Note 1.15 pour le mode de détermination des dépréciations des placements financiers.

14. TRÉSORERIE ET VARIATIONS DE TRÉSORERIE

14.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Dépôts à terme à moins de trois mois	708	520	808
Parts de SICAV et FCP	194	668	577
Comptes bancaires	2 836	2 356	2 209
Trésorerie et équivalents de trésorerie au bilan	3 738	3 544	3 594

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 738	3 544	3 594
Découverts bancaires	(120)	(207)	(204)
Trésorerie nette du tableau de variation de trésorerie	3 618	3 337	3 390

14.2. Variation de la trésorerie issue des opérations de financement

Le rapprochement des effets sur la trésorerie de la variation de la dette financière nette présentée en Note 18.1 et de la trésorerie issue des opérations de financement s'établit ainsi en 2017 :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017
Effets sur la trésorerie de la variation de la dette financière nette	18.1	3 816
Annulation de la variation des soldes de trésorerie et des découverts bancaires ^(a)		199
Variation de la trésorerie liée aux instruments dérivés et autres actifs exclus de la dette financière nette		61
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		4 076

(a) La variation des soldes de trésorerie et des découverts bancaires n'est pas présentée au sein de la variation de trésorerie issue des opérations de financement.

14.3. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017	2016	2015
Variation des stocks et en-cours	10	(1 006)	(819)	(569)
Variation des créances clients et comptes rattachés ^(a)	11	(132)	(113)	(49)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	257	235	93
Variation des autres créances et dettes		367	185	96
Variation du besoin en fonds de roulement ^(b)		(514)	(512)	(429)

(a) Dont un effet positif de 2 millions d'euros lié aux clients créditeurs (positif de 9 millions d'euros au 31 décembre 2016 et négatif de 3 millions d'euros au 31 décembre 2015).

(b) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.4. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017	2016	2015
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	3	(456)	(440)	(316)
Acquisitions d'immobilisations corporelles ^(a)	6	(1 889)	(2 150)	(1 739)
Déduction des acquisitions en location financement		6	204	-
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		40	125	81
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations		(2 299)	(2 261)	(1 974)
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations		26	6	41
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(3)	(10)	(22)
Investissements d'exploitation^(b)		(2 276)	(2 265)	(1 955)

(a) Y compris acquisitions en location-financement.

(b) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

15. CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social et primes

Au 31 décembre 2017, le capital social, entièrement libéré, est constitué de 507 042 596 actions (507 126 088 au 31 décembre 2016, 507 139 110 au 31 décembre 2015), au nominal de 0,30 euro ; 229 656 385 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de trois ans (229 432 106 au 31 décembre 2016, 229 780 453 au 31 décembre 2015).

Les variations du capital social et des primes, en nombre d'actions et en valeur, s'analysent de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions ou en millions d'euros)</i>	2017				2016	2015
	Nombre	Montant			Montant	Montant
		Capital	Primes	Total		
Au 1^{er} janvier	507 126 088	152	2 601	2 753	2 731	2 807
Exercices d'options de souscription d'actions	708 485	-	53	53	64	35
Annulations d'actions	(791 977)	-	(40)	(40)	(42)	(111)
Au 31 décembre	507 042 596	152	2 614	2 766	2 753	2 731

15.2. Actions LVMH

Le portefeuille d'actions LVMH, ainsi que leur affectation, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en nombre d'actions ou en millions d'euros)</i>	2017		2016	2015
	Nombre	Montant	Montant	Montant
Plans d'options de souscription	1 242 989	57	98	140
Plans d'attribution d'actions gratuites	993 148	122	90	86
Couverture des plans d'options et assimilés^(a)	2 236 137	179	188	226
Contrat de liquidité	92 000	23	15	14
Actions destinées à être annulées	1 952 960	328	317	-
Actions LVMH	4 281 097	530	520	240

(a) Voir Note 16 concernant les plans d'options et assimilés.

Au 31 décembre 2017, la valeur boursière des actions LVMH détenues dans le cadre du contrat de liquidité est de 23 millions d'euros.

Au cours de l'exercice, les mouvements sur le portefeuille d'actions LVMH ont été les suivants :

<i>(en nombre d'actions ou en millions d'euros)</i>	Nombre	Montant	Effet sur la trésorerie
Au 31 décembre 2016	5 097 122	520	
Achats d'actions ^(a)	935 466	203	(203)
Attribution définitive d'actions gratuites	(335 567)	(24)	-
Annulation d'actions	(791 977)	(40)	-
Cessions à valeur de vente ^(a)	(623 947)	(136)	136
Plus value/(moins value) de cession	-	7	-
Au 31 décembre 2017	4 281 097	530	(67)

(a) Les achats d'actions et cessions de titres LVMH sont liés principalement à la gestion du contrat de liquidité.

15.3. Dividendes versés par la société mère LVMH SE

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues.

Au 31 décembre 2017, le montant distribuable s'élève ainsi à 14 824 millions d'euros ; il est de 13 100 millions d'euros après prise en compte de la proposition de distribution de dividendes pour l'exercice 2017.

<i>(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)</i>	2017	2016	2015
Acompte au titre de l'exercice en cours (2017 : 1,60 euro ; 2016 : 1,40 euro ; 2015 : 1,35 euro)	811	710	685
Effet des actions auto-détenues	(7)	(6)	(6)
Montant brut versé au titre de l'exercice	804	704	679
Solde au titre de l'exercice précédent (2016 : 2,60 euros ; 2015 : 2,20 euros)	1 319	1 115	998
Effet des actions auto-détenues	(13)	(9)	(18)
Montant brut versé au titre de l'exercice précédent	1 306	1 106	980
Montant brut total versé au cours de la période^(a)	2 110	1 810	1 659

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable au bénéficiaire.

Le solde du dividende pour l'exercice 2017, proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 12 avril 2018, est de 3,40 euros par action, soit un montant total de 1 724 millions d'euros

avant déduction du montant correspondant aux actions auto-détenues à la date du détachement de dividende.

15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des écarts de conversion inscrits dans les capitaux propres part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	Variation	2016	2015
Dollar US	135	(373)	508	486
Franc suisse	527	(235)	762	733
Yen japonais	72	(24)	96	79
Hong Kong dollar	315	(178)	493	454
Livre sterling	(107)	(22)	(85)	36
Autres devises	(164)	(70)	(94)	(133)
Couvertures d'actifs nets en devises ^(a)	(421)	94	(515)	(518)
Total, part du Groupe	357	(808)	1 165	1 137

(a) Dont : - 130 millions d'euros au titre du dollar US (- 169 millions d'euros au 31 décembre 2016 et - 186 millions d'euros au 31 décembre 2015), - 117 millions d'euros au titre du dollar de Hong Kong (- 135 millions d'euros au 31 décembre 2016 et - 130 millions d'euros au 31 décembre 2015) et - 180 millions d'euros au titre du franc suisse (- 214 millions d'euros au 31 décembre 2016 et - 207 millions d'euros au 31 décembre 2015). Ces montants incluent l'effet impôt.

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. Le maintien d'une qualité de crédit adaptée constitue un objectif essentiel pour le Groupe, autorisant une large capacité d'accès aux marchés, à des conditions favorables, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;
- capacité d'autofinancement ;
- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash flow disponible) ;

- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie, tout en représentant un coût raisonnable pour le Groupe.

16. PLANS D'OPTIONS ET ASSIMILÉS

16.1. Caractéristiques générales des plans

Plans d'options d'achat et de souscription

L'Assemblée générale du 13 avril 2017 a renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois expirant en juin 2019, de consentir, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou dirigeants des sociétés du Groupe, des options de souscription ou d'achat d'actions dans la limite de 1 % du capital de la Société.

Chaque plan a une durée de dix ans et les options sont exerçables après un délai de quatre ans. Pour l'ensemble des plans, la parité est d'une action pour une option attribuée.

Aucun plan d'options de souscription n'a été mis en place depuis 2010.

Plans d'attribution d'actions gratuites

L'Assemblée générale du 14 avril 2016 a renouvelé l'autorisation accordée au Conseil d'administration, pour une période de vingt-six mois expirant en juin 2018, de procéder, en une ou plusieurs fois, au bénéfice des membres du personnel ou des dirigeants des sociétés du Groupe, à des attributions d'actions gratuites existantes ou à émettre dans la limite de 1 % du capital de la Société au jour de cette autorisation.

Pour les plans mis en place de 2012 à 2015, les actions gratuites et les actions gratuites de performance, sous réserve de la réalisation définitive de la condition de performance, sont définitivement attribuées aux bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France au terme d'une période d'acquisition de trois ans, au-delà de laquelle les bénéficiaires doivent conserver les actions attribuées pendant une durée complémentaire de deux ans. Elles sont définitivement attribuées aux bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France à l'issue d'un délai de quatre ans et librement cessibles.

Pour les plans mis en place en 2016 et 2017, les actions gratuites et les actions gratuites de performance, sous réserve de la réalisation de la condition de performance, seront attribuées définitivement à l'ensemble des bénéficiaires après une période de trois ans et librement cessibles dès leur attribution définitive. Toutefois, par exception, la période d'acquisition applicable aux actions attribuées le 13 avril 2017 est d'un an (avec obligation de conservation pendant deux ans) et celle applicable à certaines actions attribuées le 26 juillet et le 25 octobre 2017 est respectivement de quatre et sept ans.

Conditions de performance

La majeure partie des plans d'options de souscription d'actions ou d'attribution d'actions gratuites sont assortis de conditions de performance, dont la réalisation est nécessaire à l'obtention définitive du bénéfice de ces plans. Pour ces plans, les actions/options de performance ne sont attribuées définitivement que si les comptes consolidés de LVMH pour l'exercice suivant

l'exercice de référence et, le cas échéant, le deuxième exercice suivant l'exercice de référence, affichent une variation positive par rapport à l'exercice de référence de l'un ou l'autre des indicateurs suivants : résultat opérationnel courant, trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation, taux de marge opérationnelle courante du Groupe. Les plans et exercices concernés sont les suivants :

Date d'ouverture du plan	Nature du plan	Bénéfice des actions/options subordonné à une variation positive de l'un des indicateurs entre les exercices :
14 mai 2009	Options de souscription	2009 et 2008 ; 2010 et 2008
25 juillet 2013	Actions gratuites	2013 et 2012 ; 2014 et 2013
23 octobre 2014	"	2015 et 2014
16 avril 2015	"	2015 et 2014
22 octobre 2015	"	2016 et 2015 ; 2017 et 2015
20 octobre 2016	"	2017 et 2016 ; 2018 et 2016
13 avril 2017	"	2017 et 2016
25 octobre 2017	"	2018 et 2017 ; 2019 et 2017

Pour les actions gratuites du plan mis en place le 26 juillet 2017 ainsi que pour certaines actions du plan mis en place le 25 octobre 2017, l'attribution définitive des actions est subordonnée à la réalisation de performances spécifiques portant sur le chiffre d'affaires et le résultat opérationnel courant d'une filiale ainsi que, pour l'attribution du 25 octobre 2017, sur des critères qualitatifs.

Effets de la distribution de titres Hermès sur les plans d'options et assimilés

Afin de protéger les bénéficiaires d'options de souscription d'actions et d'actions gratuites, les actionnaires, lors de l'Assemblée du 25 novembre 2014, ont autorisé le Conseil d'administration à ajuster le nombre et le prix d'exercice des options de souscription n'ayant pas été exercées avant le 17 décembre 2014, ainsi que le nombre des actions gratuites en cours d'acquisition à cette date. Par conséquent, les quantités d'options de souscription et d'actions gratuites concernées ont été augmentées de 11,1 %, tandis que le prix d'exercice de ces options a été réduit de 9,98 %. Ces ajustements ayant pour seul objectif de préserver les droits des bénéficiaires dans le cadre de cette distribution, ils n'ont eu aucun effet sur les états financiers consolidés.

16.2. Plans d'options de souscription

Les principales caractéristiques des plans d'options de souscription ainsi que leur évolution durant l'exercice sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan	Nombre d'options attribuées ^(a)	Prix d'exercice ^(a) <i>(en euros)</i>	Période d'acquisition des droits	Nombre d'options exercées en 2017	Nombre d'options devenues caduques en 2017	Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2017
10 mai 2007	1 764 203	77,53	4 ans	(583 973)	(11 749)	-
15 mai 2008	1 708 542	65,26	"	(73 385)	(1 111)	708 613
"	78 469	65,44	"	-	-	4 277
14 mai 2009 ^(b)	1 333 097	50,86	"	(50 432)	(973)	450 777
"	37 106	50,88	"	(695)	-	17 025
Total	4 921 417			(708 485)	(13 833)	1 180 692

(a) Après l'effet des ajustements effectués sur le nombre d'options encore en vie au 17 décembre 2014 du fait de la distribution en nature d'actions Hermès. Voir Note 16.1.

(b) Plan soumis à conditions de performance, voir Note 16.1 Caractéristiques générales des plans.

Le nombre d'options de souscription non exercées et les prix d'exercice moyen pondérés ont évolué comme décrit ci-dessous au cours des exercices présentés :

	2017		2016		2015	
	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré (en euros)
Options de souscription restant à exercer au 1 ^{er} janvier	1 903 010	65,17	2 821 150	66,79	3 384 313	66,15
Options devenues caduques	(13 833)	74,67	(10 211)	68,07	(11 026)	55,46
Options exercées	(708 485)	74,33	(907 929)	70,19	(552 137)	63,06
Options de souscription restant à exercer au 31 décembre	1 180 692	59,56	1 903 010	65,17	2 821 150	66,79

16.3. Plans d'attribution d'actions gratuites

Les principales caractéristiques des plans d'attribution d'actions gratuites ainsi que leur évolution durant l'exercice sont les suivantes :

Date d'ouverture du plan	Attributions initiales ^(a)	Dont : actions de performance ^{(a)/(b)}	Conditions satisfaites ?	Période d'acquisition des droits	Attributions devenues caduques en 2017	Attributions devenues définitives en 2017	Attributions provisoires au 31/12/2017
25 juillet 2013	440 036	440 036	<i>oui</i>	3 ^(c) ou 4 ^(d) ans	(6 938)	(181 169)	-
24 juillet 2014	67 764	-	-	3 ^(c) ou 4 ^(d) ans	-	(6 665)	61 099
23 octobre 2014	341 678	341 678	<i>oui</i>	3 ^(c) ou 4 ^(d) ans	(14 085)	(147 598)	151 348
16 avril 2015	73 262	73 262	<i>oui</i>	3 ^(c) ou 4 ^(d) ans	-	-	73 262
22 octobre 2015	315 532	315 532	<i>oui</i>	3 ^(c) ou 4 ^(d) ans	(10 008)	(70)	299 827
20 octobre 2016	360 519	310 509	^(e)	3 ans	(5 890)	(65)	354 564
13 avril 2017	46 860	46 860	^(e)	3 ans	-	-	46 860
26 juillet 2017	21 700	21 700	^(e)	3 ans	-	-	21 700
26 juillet 2017	21 700	21 700	^(e)	4 ans	-	-	21 700
25 octobre 2017	288 827	270 325	^(e)	3 ans	-	-	288 827
25 octobre 2017	76 165	76 165	^(e)	7 ans ^(f)	-	-	76 164
Total	2 054 043	1 917 767			(36 921)	(335 567)	1 395 351

(a) Après l'effet des ajustements effectués du fait de la distribution en nature d'actions Hermès. Voir Note 16.1.

(b) Voir Note 16.1 Caractéristiques générales des plans.

(c) Bénéficiaires ayant leur résidence fiscale en France.

(d) Bénéficiaires ayant leur résidence fiscale hors de France.

(e) Les conditions de performance ont été considérées comme satisfaites pour la détermination de la charge de l'exercice 2017, sur la base des données budgétaires.

(f) Attribution avancée au 30 juin 2023 dans certaines circonstances.

Le nombre d'attributions provisoires a évolué comme décrit ci-dessous au cours de l'exercice :

(en nombre d'actions)	2017	2016	2015
Attributions provisoires au 1 ^{er} janvier	1 312 587	1 456 068	1 492 627
Attributions provisoires de la période	455 252	360 519	388 794
Attributions devenues définitives	(335 567)	(465 660)	(386 709)
Attributions devenues caduques	(36 921)	(38 340)	(38 644)
Attributions provisoires au 31 décembre	1 395 351	1 312 587	1 456 068

Des actions détenues en portefeuille ont été remises en règlement des attributions devenues définitives.

16.4. Charge de l'exercice

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Charge de la période au titre des plans d'options de souscription et d'attribution d'actions gratuites	62	41	37

Voir Note 1.27 concernant la méthode d'évaluation de la charge comptable.

Le cours de clôture de l'action LVMH la veille de la date d'attribution du plan du 13 avril 2017 était de 208,85 euros, il était de 218,85 euros la veille de la date d'attribution des plans du 26 juillet 2017 et de 240,80 euros la veille de la date d'attribution du plan du 25 octobre 2017.

La valeur unitaire moyenne des attributions provisoires d'actions gratuites de l'exercice 2017 est de 218,64 euros.

17. INTÉRÊTS MINORITAIRES

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Au 1^{er} janvier	1 510	1 460	1 240
Part des minoritaires dans le résultat	487	382	428
Dividendes versés aux minoritaires	(260)	(272)	(229)
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées	114	22	1
<i>Dont : Rimowa</i>	<i>89</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres</i>	<i>25</i>	<i>22</i>	<i>1</i>
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires	(56)	(35)	(3)
<i>Dont : Loro Piana</i>	<i>(58)</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
<i>Autres</i>	<i>2</i>	<i>(35)</i>	<i>(3)</i>
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	58	(13)	(2)
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	44	41	89
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	(147)	52	130
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	7	2	2
Effets des variations des intérêts minoritaires bénéficiant d'engagements d'achat	(291)	(142)	(198)
Au 31 décembre	1 408	1 510	1 460

L'évolution de la part des intérêts minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts de conversion	Couverture de flux de trésorerie futurs en devises	Terres à vignes	Écarts de réévaluation des avantages au personnel	Total part des minoritaires
Au 31 décembre 2014	59	1	213	(22)	251
Variations de l'exercice	121	(2)	10	1	130
Au 31 décembre 2015	180	(1)	223	(21)	381
Variations de l'exercice	40	1	25	(14)	52
Au 31 décembre 2016	220	-	248	(35)	433
Variations de l'exercice	(180)	19	11	3	(147)
Au 31 décembre 2017	40	19	259	(32)	286

Les intérêts minoritaires sont principalement constitués des 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy SAS et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») ainsi que des 39 % détenus par M. Miller dans DFS. Les 34 % détenus par Diageo

dans Moët Hennessy faisant l'objet d'un engagement d'achat, ils sont reclassés à la clôture en Autres passifs non courants, et sont donc exclus du total des intérêts minoritaires à la date de clôture. Voir Notes 1.12 et 20.

Le montant des dividendes versés à Diageo au cours de l'exercice 2017, relatifs à l'exercice 2016, est de 150 millions d'euros. La part du résultat net de l'exercice 2017 revenant à Diageo s'élève à 340 millions d'euros, et sa part dans les intérêts minoritaires (avant comptabilisation de l'engagement d'achat octroyé à Diageo) s'élève à 3 072 millions d'euros au 31 décembre 2017. À cette date, le bilan consolidé résumé de Moët Hennessy se présente ainsi :

<i>(en milliards d'euros)</i>	31 décembre 2017	<i>(en milliards d'euros)</i>	31 décembre 2017
Immobilisations corporelles et incorporelles	3,7	Capitaux propres	9,0
Autres actifs non courants	0,3	Passifs non courants	0,9
Actifs non courants	4,0	Capitaux permanents	9,9
Stocks	5,1	Dette financière à moins d'un an	1,1
Autres actifs courants	1,5	Autres	1,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2,2	Passifs courants	2,9
Actifs courants	8,8	Passif	12,8
Actif	12,8		

Voir également Note 23 concernant les ventes, le résultat opérationnel et les principaux actifs de l'activité Vins et Spiritueux, principalement constituée des activités de Moët Hennessy.

18. EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Dette financière à plus d'un an	7 046	3 932	4 511
Dette financière à moins d'un an	4 530	3 447	3 769
Dette financière brute	11 576	7 379	8 280
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(28)	(65)	(66)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	11 548	7 314	8 214
Placements financiers ^(a)	(515)	(374)	(385)
Investissements financiers en couverture de dettes financières ^(b)	(117)	(131)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(c)	(3 738)	(3 544)	(3 594)
Dette financière nette	7 178	3 265	4 235

(a) Voir Note 13.

(b) Voir Note 8.

(c) Voir Note 14.1.

La variation de la dette financière nette au cours de l'exercice s'analyse ainsi :

(en millions d'euros)	31 décembre 2016	Variations de la trésorerie ^(a)	Effets des variations de change	Effets des variations de valeur de marché	Variations de périmètre	Reclas- sements et autres	31 décembre 2017
Dette financière à plus d'un an	3 932	4 798	(203)	-	402	(1 883)	7 046
Dette financière à moins d'un an	3 447	(922)	(147)	(36)	303	1 885	4 530
Dette financière brute	7 379	3 876	(350)	(36)	705	2	11 576
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(65)	-	-	35	-	2	(28)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	7 314	3 876	(350)	(1)	705	4	11 548
Placements financiers	(374)	69	4	(156)		(58)	(515)
Investissements financiers en couverture de dettes financières	(131)	-	17	(3)		-	(117)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 544)	(129)	190	-	(259)	4	(3 738)
Dette financière nette	3 265	3 816	(139)	(160)	446	(50)	7 178

(a) Voir Note 14.2

LVMH a procédé en mai 2017 à une émission obligataire en quatre tranches d'un total de 4,5 milliards d'euros, dont 3,25 milliards à taux fixe et 1,25 milliard à taux variable.

LVMH a également procédé, en juin 2017, à une émission obligataire à taux fixe de 400 millions de livres sterling à échéance juin 2022. L'emprunt a fait l'objet de *swaps* à l'émission le convertissant en un emprunt en euros.

Ces opérations sont intervenues dans le cadre de l'acquisition de Christian Dior Couture (voir Note 2), réalisée en juillet 2017.

Au cours de l'exercice, LVMH a remboursé la dette de 850 millions de dollars US émise en 2012, celle de 150 millions d'euros émise en 2009 et celle de 350 millions de livres émise en 2014.

En février 2016, LVMH avait réalisé une émission d'obligations convertibles à cinq ans dont le dénouement s'effectue exclusivement en espèces, pour un montant nominal de 600 millions de dollars US, abondée en avril 2016 pour un montant de 150 millions de dollars US. Émises respectivement à 103,00 % et 104,27 % de leur valeur nominale, ces obligations sont remboursables au pair (en l'absence de conversion) et ne portent pas intérêt. Parallèlement à ces émissions, LVMH avait souscrit à des instruments financiers de même maturité lui permettant de couvrir intégralement son exposition à l'évolution, positive ou négative, du cours de l'action. L'ensemble de ces

opérations, qui ont été swappées en euros, procure ainsi au Groupe l'équivalent d'un financement obligataire classique en euros à un coût avantageux.

Conformément aux principes comptables applicables, les composantes optionnelles des obligations convertibles et des instruments financiers souscrits en couverture sont enregistrées au niveau du poste « Instruments dérivés » (voir Note 22), les instruments financiers de couverture hors composante optionnelle étant inscrits en « Investissements financiers » (voir Note 8). Compte tenu de leur lien avec les obligations émises, les instruments financiers de couverture (hors composante optionnelle) sont présentés en déduction de la dette financière brute dans le calcul de la dette financière nette et leur incidence sur la trésorerie est présentée au niveau du poste « Opérations de financement » du Tableau de variation de trésorerie.

En 2016, LVMH a remboursé l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros émis en 2013 et 2014.

En 2015, les emprunts obligataires de 250 et 500 millions d'euros émis respectivement en 2009 et 2011, ainsi que celui de 200 millions de francs suisses émis en 2008 ont été remboursés.

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

18.2. Analyse de la dette financière brute par nature

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	6 557	3 476	4 202
Location financement et locations de longue durée	296	342	131
Emprunts auprès des établissements de crédit	193	114	178
Dette financière à plus d'un an	7 046	3 932	4 511
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	1 753	1 377	710
Location financement et locations de longue durée	21	10	6
Emprunts auprès des établissements de crédit	340	291	263
Billets de trésorerie	1 855	1 204	2 281
Autres emprunts et lignes de crédit	408	330	277
Découverts bancaires	120	207	205
Intérêts courus	33	28	27
Dette financière à moins d'un an	4 530	3 447	3 769
Dette financière brute totale	11 576	7 379	8 280

La valeur de marché de la dette financière brute, évaluée sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés, est de 11 651 millions d'euros au 31 décembre 2017 (7 392 millions d'euros au 31 décembre 2016, 8 396 millions au 31 décembre 2015), dont 4 533 millions d'euros à moins d'un an (3 445 millions d'euros au 31 décembre

2016, 3 905 millions d'euros au 31 décembre 2015) et 7 118 millions d'euros à plus d'un an (3 947 millions d'euros au 31 décembre 2016, 4 491 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Aux 31 décembre 2017, 2016 et 2015, aucun encours n'était comptabilisé selon l'option juste valeur. Voir Note 1.20.

18.3. Emprunts obligataires et EMTN

Montant nominal (en devises)	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial ^(a) (%)	2017 (en millions d'euros)	2016	2015
EUR 1 200 000 000	2017	2024	0,82	1 192	-	-
EUR 800 000 000	2017	2022	0,46	796	-	-
GBP 400 000 000	2017	2022	1,09	445	-	-
EUR 1 250 000 000	2017	2020	0,13	1 246	-	-
EUR 1 250 000 000	2017	2018	variable	1 253	-	-
USD 750 000 000 ^(b)	2016	2021	1,92	603	682	-
EUR 650 000 000	2014	2021	1,12	663	670	659
AUD 150 000 000	2014	2019	3,68	100	103	102
EUR 300 000 000	2014	2019	variable	300	300	300
GBP 350 000 000	2014	2017	1,83	-	413	481
EUR 600 000 000	2013	2020	1,89	606	608	603
EUR 600 000 000 ^(c)	2013	2019	1,25	605	608	608
EUR 650 000 000 ^(d)	2013	2016	variable	-	-	650
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	-	811	784
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	501	505	508
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	-	153	157
Placements privés en devises				-	-	60
Total emprunts obligataires et EMTN				8 310	4 853	4 912

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 600 millions de dollars US émis en février 2016 à un taux effectif initial de 1,96 % et d'un abondement de 150 millions de dollars US réalisé en avril 2016 à un taux effectif de 1,74 %. Ces rendements ont été déterminés en excluant la composante optionnelle.

(c) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à un taux effectif initial de 1,38 % et d'un abondement de 100 millions d'euros réalisé en 2014 à un taux effectif de 0,62 %.

(d) Montants cumulés résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à taux variable et d'un abondement de 150 millions d'euros réalisé en 2014 à taux variable.

18.4. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière brute			Effets des instruments dérivés			Dette financière brute après effets des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
Échéance : au 31 décembre 2018	3 001	1 529	4 530	1	(4)	(3)	3 002	1 525	4 527
au 31 décembre 2019	747	314	1 061	(348)	340	(8)	399	654	1 053
au 31 décembre 2020	1 895	4	1 899	(401)	394	(7)	1 494	398	1 892
au 31 décembre 2021	1 289	4	1 293	(650)	634	(16)	639	638	1 277
au 31 décembre 2022	1 262	4	1 266	(313)	317	4	949	321	1 270
au 31 décembre 2023	17	3	20	-	-	-	17	3	20
Au-delà	1 463	44	1 507	(300)	302	2	1 163	346	1 509
Total	9 674	1 902	11 576	(2 011)	1 983	(28)	7 663	3 885	11 548

Voir Note 22.4 pour la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2018 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance 2018
Premier trimestre	2 529
Deuxième trimestre	654
Troisième trimestre	16
Quatrième trimestre	1 331
Total	4 530

18.5. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Euro	9 380	5 491	6 302
Dollar US	833	634	366
Franc suisse	583	639	909
Yen japonais	395	281	228
Autres devises	357	269	409
Total	11 548	7 314	8 214

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.6. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2017 :

- une hausse instantanée de 1 point sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 39 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 181 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;

- une baisse instantanée de 1 point de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 39 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 181 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

Ces variations resteraient sans incidence sur le montant des capitaux propres au 31 décembre 2017, en raison de l'absence de couverture de la charge d'intérêt future.

18.7. Covenants

Dans le cadre de certaines lignes de crédit, le Groupe peut s'engager à respecter certains ratios financiers. Au 31 décembre 2017, aucune ligne de crédit significative n'est concernée par ces dispositions.

18.8. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2017, l'encours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 3,8 milliards d'euros.

18.9. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2017, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 200 millions d'euros.

19. PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	625	698	632
Provisions pour risques et charges	1 840	1 626	1 297
Provisions pour réorganisation	9	18	21
Part à plus d'un an	2 474	2 342	1 950
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	4	4	4
Provisions pour risques et charges	366	319	353
Provisions pour réorganisation	34	29	64
Part à moins d'un an	404	352	421
Total	2 878	2 694	2 371

Au cours de l'année 2017, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 déc. 2016	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres ^(a)	31 déc. 2017
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	702	110	(130)	(3)	19	(69)	629
Provisions pour risques et charges	1 945	890	(178)	(490)	52	(13)	2 206
Provisions pour réorganisation	47	34	(32)	(1)	-	(5)	43
Total	2 694	1 034	(340)	(494)	71	(87)	2 878
<i>Dont : résultat opérationnel courant</i>		481	(321)	(101)			
<i>résultat financier</i>		1	-	-			
<i>autres</i>		552	(19)	(393)			

(a) Inclut les effets des variations de change et des écarts de réévaluation.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges (voir Note 31), situations contentieuses réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits, leur emballage, le calcul de l'impôt, ou les relations avec les partenaires du Groupe (distributeurs, fournisseurs, actionnaires des filiales...).

En particulier, les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de demandes de rectification de la part des administrations locales. Ces demandes de rectification, ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore contrôlées, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères des normes IAS 37 Provisions et IAS 12 Impôts.

Les provisions pour retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel sont analysées en Note 29.

20. AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Engagements d'achat de titres de minoritaires	9 177	7 877	7 421
Instruments dérivés ^(a)	216	134	2
Participation du personnel aux résultats	94	91	93
Autres dettes	370	396	441
Total	9 857	8 498	7 957

(a) Voir Note 22.

Au 31 décembre 2017, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de l'option. Cette option est exerçable à chaque instant avec un préavis de six mois. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Moët Hennessy SAS et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et

Spiritueux du groupe LVMH à l'exception des participations dans Château d'Yquem, Château Cheval Blanc et Clos des Lambrays et à l'exception de certains vignobles champenois.

Les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires de Loro Piana (15 %), Rimowa (20 %), Fresh (20 %), ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient.

En 2017, l'option de vente accordée à la famille Loro Piana dans la société éponyme a été partiellement exercée. Les options de vente accordées aux minoritaires de Ile de Beauté (35 %) et Heng Long (35 %) ont été exercées en 2016. Voir Note 2.

21. FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS COURANTS

21.1. Fournisseurs et comptes rattachés

La variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Au 1^{er} janvier	4 184	3 960	3 606
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	257	235	93
Variation des clients créditeurs	2	9	(3)
Effets des variations de périmètre	315	(36)	129
Effets des variations de change	(198)	46	133
Reclassements	(20)	(30)	2
Au 31 décembre	4 540	4 184	3 960

21.2. Autres passifs courants

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Instruments dérivés ^[a]	58	207	185
Personnel et organismes sociaux	1 530	1 329	1 260
Participation du personnel aux résultats	101	103	98
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	634	574	553
Clients : avances et acomptes versés	354	237	205
Différé de règlement d'immobilisations	548	590	504
Produits constatés d'avance	255	251	208
Autres dettes	1 286	1 108	896
Total	4 766	4 399	3 909

[a] Voir Note 22.

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

22. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ

22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont principalement pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change et de taux, les transactions sur actions et les instruments financiers sont effectués de façon centralisée.

Le Groupe a mis en place une politique, des règles et des procédures strictes pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mesure des risques, de mise en œuvre des opérations

(front-office), de gestion administrative (back-office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur un système d'information intégré qui permet un contrôle rapide des opérations.

Le dispositif de couverture est présenté au Comité d'audit. Les décisions de couverture sont prises selon un processus établi qui comprend des présentations régulières au Comité exécutif du Groupe et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

22.2. Actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur ventilés par méthode de valorisation

(en millions d'euros)	2017			2016			2015		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (parts de SICAV et FCP monétaires)	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (parts de SICAV et FCP monétaires)	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (parts de SICAV et FCP monétaires)
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	772	-	3 738	721	-	3 544	514	-	3 594
Modèle de valorisation reposant sur des données de marché	331	742	-	204	429	-	194	357	-
Cotations privées	201	-	-	193	-	-	251	-	-
Actifs	1 304	742	3 738	1 118	429	3 544	959	357	3 594
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Modèle de valorisation reposant sur des données de marché	-	274	-	-	341	-	-	187	-
Cotations privées	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Passifs	-	274	-	-	341	-	-	187	-

(a) Voir Note 1.9 concernant les méthodes de valorisation.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont valorisés à leur juste valeur, évaluée au moyen de modèles de valorisation communément utilisés et sur la base de données de marché. Le risque de contrepartie relatif à ces instruments dérivés (« Credit valuation adjustment ») est évalué sur la base de spreads

de crédit issus de données de marché observables, et de la valeur de marché des instruments dérivés ajustée par des add-ons forfaitaires fonction du type de sous-jacent et de la maturité de l'instrument dérivé. Celui-ci est non significatif aux 31 décembre 2017, 2016 et 2015.

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2017 :

(en millions d'euros)	2017
Au 1^{er} janvier	193
Acquisitions	74
Cessions (à valeur de vente)	(15)
Gains et pertes enregistrés en résultat	(6)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	21
Reclassements	(66)
Au 31 décembre	201

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

<i>[en millions d'euros]</i>		Notes	2017	2016	2015
Risque de taux d'intérêt	Actifs : non courants		33	53	57
	courants		9	17	14
	Passifs : non courants		(8)	-	-
	courants		(6)	(5)	(5)
		22.4	28	65	66
Risque de change	Actifs : non courants		34	46	3
	courants		485	244	283
	Passifs : non courants		(29)	(65)	(2)
	courants		(52)	(199)	(178)
		22.5	438	26	106
Autres risques	Actifs : non courants		179	69	-
	courants		2	-	-
	Passifs : non courants		(179)	(69)	-
	courants		-	(3)	(2)
		22.6	2	(3)	(2)
Total	Actifs : non courants	9	246	168	60
	courants	12	496	261	297
	Passifs : non courants	20	(216)	(134)	(2)
	courants	21	(58)	(207)	(185)
			468	88	170

22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (*swaps*) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2017 sont les suivants :

<i>[en millions d'euros]</i>	Montants nominaux par échéance				Valeur de marché ^(a) ^(b)		
	À 1 an	De 1 à 5 ans	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux en euros, payeur de taux variable	-	2 349	-	2 349	29	-	29
Swaps de taux en euros, payeur de taux fixe	-	343	-	343	1	-	1
Swaps de devises	57	1 100	-	1 157	(2)	-	(2)
Autres dérivés de taux	-	167	-	167	-	-	-
Total					28	-	28

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle ; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-Groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales situées hors zone euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2017 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par exercice d'affectation ^(a)				Valeur de marché ^{(b)(c)}				
	2017	2018	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie futurs	Couverture d'actifs nets en devises	Non affectés	Total
Options achetées									
Put USD	257	39	-	296	1	1	-	1	3
Put JPY	21	21	-	42	1	1	-	-	2
Put GBP	-	21	-	21	-	-	-	-	-
	278	81	-	359	2	2	-	1	5
Tunnels									
Vendeur USD	288	4 360	56	4 704	18	319	-	-	337
Vendeur JPY	10	875	28	913	2	75	-	-	77
Vendeur GBP	11	220	-	231	-	4	-	-	4
	309	5 455	84	5 848	20	398	-	-	418
Contrats à terme									
USD	4	(102)	-	(98)	-	(5)	-	-	(5)
JPY	26	-	-	26	-	-	-	-	-
CHF	(33)	(294)	-	(327)	-	(7)	-	-	(7)
GBP	24	82	-	106	-	(4)	-	-	(4)
RUB	33	-	-	33	-	-	-	-	-
Autres	118	46	-	164	1	(1)	-	-	-
	172	(268)	-	(96)	1	(17)	-	-	(16)
Swaps cambistes									
USD	1 486	4	-	1 490	12	-	8	-	20
CHF	145	-	-	145	3	-	2	-	5
GBP	738	-	-	738	(5)	-	-	-	(5)
JPY	335	2	-	337	6	-	1	-	7
Autres	423	5	-	428	-	-	4	-	4
	3 127	11	-	3 138	16	-	15	-	31
Total					39	383	15	1	438

(a) Vente/(Achat).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

(c) Gain/(Perte).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2018 principalement, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date. Les incidences sur le résultat net de l'exercice 2017 d'une variation

de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, par rapport aux cours qui se sont appliqués en 2017 auraient été les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		Hong Kong dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Incidences liées :								
- au taux d'encaissement des ventes en devises	192	(39)	39	(10)	-	-	-	-
- à la conversion des résultats des sociétés consolidées situées hors zone euro	38	(38)	18	(18)	10	(10)	28	(28)
Incidences sur le résultat net	230	(77)	57	(28)	10	(10)	28	(28)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2017, constitués principalement d'options et de tunnels.

Au 31 décembre 2017, les encaissements prévisionnels de 2018 en dollar US et yen japonais sont couverts à hauteur de 76 %.

L'incidence des variations de change sur les capitaux propres hors résultat net peut être évaluée au 31 décembre 2017 à travers les effets d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro par rapport aux cours à la même date :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		Hong Kong dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Conversion de l'actif net en devises	307	(307)	31	(31)	278	(278)	99	(99)
Variation de valeur des instruments de couverture, après impôt	(215)	279	(44)	56	(43)	35	(16)	13
Incidences sur les capitaux propres, hors résultat net	92	(28)	(13)	25	235	(243)	83	(86)

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH, ou de couvrir certains risques liés à l'évolution du cours de l'action LVMH. Le cas échéant, la valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments tient ainsi compte de paramètres de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2017 ont une valeur de marché positive de 2 millions d'euros. D'un montant nominal de 170 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2017, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 1 million d'euros. Ces instruments sont à échéance 2018.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an avant prise en compte des instruments dérivés, soit 4,5 milliards d'euros, couverte en quasi-totalité par le solde de 4,4 milliards d'euros de trésorerie et équivalents, ou de l'encours de son programme de billets de trésorerie, soit 1,9 milliards d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces

concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 3,8 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à dégager des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (titres à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2017, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	2019	2020	2021	2022	Au-delà de 5 ans	Total
Emprunts obligataires et EMTN	1 814	1 042	1 884	1 298	1 267	1 218	8 523
Emprunts auprès des établissements de crédit	350	37	27	7	-	128	549
Autres emprunts et lignes de crédit	447	-	-	-	-	-	447
Locations financements et locations de longue durée	28	28	28	28	29	669	810
Billets de trésorerie	1 855	-	-	-	-	-	1 855
Découverts bancaires	120	-	-	-	-	-	120
Dette financière brute	4 614	1 107	1 939	1 333	1 296	2 015	12 304
Autres passifs, courants et non courants ^(a)	4 453	79	19	20	18	97	4 686
Fournisseurs et comptes rattachés	4 540	-	-	-	-	-	4 540
Autres passifs financiers	8 993	79	19	20	18	97	9 226
Total des passifs financiers	13 607	1 186	1 958	1 353	1 314	2 112	21 530

(a) Correspond à hauteur de 4 453 millions d'euros aux «Autres passifs courants» (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 233 millions d'euros aux «Autres passifs non courants» (hors instruments dérivés, engagements d'achat de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 255 millions d'euros au 31 décembre 2017).

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 18.5 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Note 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

23. INFORMATION SECTORIELLE

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en six groupes d'activités. Quatre groupes d'activités : Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires. Les informations concernant Louis Vuitton et Bvlgari sont présentées selon l'activité prépondérante de la marque, soit le groupe d'activités Mode et Maroquinerie pour Louis Vuitton et le groupe d'activités Montres et Joaillerie pour Bvlgari. Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit

les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, notamment le pôle média, le constructeur de yachts néerlandais Royal Van Lent, les activités hôtelières ainsi que l'activité des sociétés holdings ou immobilières.

Rimowa et Christian Dior Couture sont consolidés dans le groupe d'activités Mode et Maroquinerie à compter de janvier 2017 et juillet 2017 respectivement. L'acquisition de Christian Dior Couture n'a pas eu d'incidence sur la présentation de Parfums Christian Dior, qui reste consolidé au sein du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques.

23.1. Informations par groupe d'activités

Exercice 2017

<i>(en millions d'euros)</i>	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	5 051	15 422	4 534	3 722	13 272	635	-	42 636
Ventes intra-Groupe	33	50	1 026	83	39	16	(1 247)	-
Total des ventes	5 084	15 472	5 560	3 805	13 311	651	(1 247)	42 636
Résultat opérationnel courant	1 558	4 905	600	512	1 075	(309)	(48)	8 293
Autres produits et charges opérationnels	(18)	(29)	(8)	(90)	(42)	7	-	(180)
Charges d'amortissement	(159)	(669)	(254)	(223)	(452)	(65)	-	(1 822)
Charges de dépréciation	1	-	-	(50)	(58)	(2)	-	(109)
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	6 277	12 583	1 280	5 684	3 348	1 056	-	30 228
Immobilisations corporelles	2 740	3 058	607	537	1 701	4 570	(7)	13 206
Stocks	5 115	1 905	634	1 420	2 111	16	(293)	10 908
Autres actifs opérationnels	1 449	1 235	1 108	598	845	1 279	7 694 ^(c)	14 208
Total actif	15 581	18 781	3 629	8 239	8 005	6 921	7 394	68 550
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	30 260	30 260
Passifs	1 544	3 529	1 706	895	2 839	1 223	26 554 ^(d)	38 290
Total passif et capitaux propres	1 544	3 529	1 706	895	2 839	1 223	56 814	68 550
Investissements d'exploitation ^(e)	(292)	(563)	(286)	(269)	(570)	(297)	1	(2 276)

Exercice 2016

<i>(en millions d'euros)</i>	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	4 805	12 735	4 083	3 409	11 945	623	-	37 600
Ventes intra-Groupe	30	40	870	59	28	15	(1 042)	-
Total des ventes	4 835	12 775	4 953	3 468	11 973	638	(1 042)	37 600
Résultat opérationnel courant	1 504	3 873	551	458	919	(244)	(35)	7 026
Autres produits et charges opérationnels	(60)	10	(9)	(30)	(64)	31	-	(122)
Charges d'amortissement	(148)	(601)	(212)	(208)	(399)	(54)	-	(1 622)
Charges de dépréciation	(4)	(34)	(1)	(32)	(62)	(1)	-	(134)
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	5 185	6 621	1 305	5 879	3 692	1 054	-	23 736
Immobilisations corporelles	2 613	2 143	585	529	1 777	4 499	(7)	12 139
Stocks	4 920	1 501	581	1 403	2 172	235	(266)	10 546
Autres actifs opérationnels	1 419	974	948	720	908	980	7 252 ^(c)	13 201
Total actif	14 137	11 239	3 419	8 531	8 549	6 768	6 979	59 622
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	27 903	27 903
Passifs	1 524	2 641	1 593	918	2 924	1 178	20 941 ^(d)	31 719
Total passif et capitaux propres	1 524	2 641	1 593	918	2 924	1 178	48 844	59 622
Investissements d'exploitation ^(e)	(276)	(506)	(268)	(229)	(558)	(434)	6	(2 265)

Exercice 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	4 575	12 333	3 907	3 250	11 166	433	-	35 664
Ventes intra-Groupe	28	36	764	58	27	15	(928)	-
Total des ventes	4 603	12 369	4 671	3 308	11 193	448	(928)	35 664
Résultat opérationnel courant	1 363	3 505	524	432	940	(154)	(5)	6 605
Autres produits et charges opérationnels	(15)	(154)	(4)	(31)	(7)	(10)	-	(221)
Charges d'amortissement	(132)	(641)	(184)	(199)	(365)	(42)	-	(1 563)
Charges de dépréciation	(15)	(96)	(1)	-	(5)	(19)	-	(136)
Immo. incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	4 900	7 207	1 283	5 850	3 508	946	-	23 694
Immobilisations corporelles	2 484	2 125	528	501	1 547	3 972	-	11 157
Stocks	4 795	1 566	502	1 361	1 873	230	(231)	10 096
Autres actifs opérationnels	1 392	874	812	731	755	920	7 170 ^(c)	12 654
Total actif	13 571	11 772	3 125	8 443	7 683	6 068	6 939	57 601
Capitaux propres	-	-	-	-	-	-	25 799	25 799
Passifs	1 426	2 451	1 440	922	2 408	1 131	22 024 ^(d)	31 802
Total passif et capitaux propres	1 426	2 451	1 440	922	2 408	1 131	47 823	57 601
Investissements d'exploitation ^(e)	(233)	(553)	(233)	(204)	(395)	(337)	-	(1 955)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.

(b) Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(c) Les actifs non affectés incluent les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt courant et différé.

(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et les dettes d'impôt courant et différé.

(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
France	4 172	3 745	3 552
Europe (hors France)	8 000	6 825	6 408
États-Unis	10 691	10 004	9 345
Japon	2 957	2 696	2 487
Asie (hors Japon)	11 877	9 922	9 636
Autres pays	4 939	4 408	4 236
Ventes	42 636	37 600	35 664

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
France	921	807	633
Europe (hors France)	450	375	385
États-Unis	393	491	336
Japon	51	65	66
Asie (hors Japon)	309	314	411
Autres pays	152	213	124
Investissements d'exploitation	2 276	2 265	1 955

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui

doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.

23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	1 196	3 405	1 395	879	3 154	163	(308)	9 884
Deuxième trimestre	1 098	3 494 ^(a)	1 275	959	3 126	163	(285)	9 830
Troisième trimestre	1 220	3 939	1 395	951	3 055	146	(325)	10 381
Quatrième trimestre	1 570	4 634	1 495	1 016	3 976	179	(329)	12 541
Total 2017	5 084	15 472	5 560	3 805	13 311	651	(1 247)	42 636
Premier trimestre	1 033	2 965	1 213	774	2 747	154	(266)	8 620
Deuxième trimestre	1 023	2 920	1 124	835	2 733	161	(228)	8 568
Troisième trimestre	1 225	3 106	1 241	877	2 803	145	(259)	9 138
Quatrième trimestre	1 554	3 784	1 375	982	3 690	178	(289)	11 274
Total 2016	4 835	12 775	4 953	3 468	11 973	638	(1 042)	37 600
Premier trimestre	992	2 975	1 129	723	2 648	90	(234)	8 323
Deuxième trimestre	938	2 958	1 099	829	2 627	153	(220)	8 384
Troisième trimestre	1 199	2 939	1 143	852	2 603	83	(238)	8 581
Quatrième trimestre	1 474	3 497	1 300	904	3 315	122	(236)	10 376
Total 2015	4 603	12 369	4 671	3 308	11 193	448	(928)	35 664

(a) Inclut la totalité des ventes de Rimowa pour le premier semestre 2017.

24. VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Ventes réalisées par les marques et enseignes	42 218	37 184	35 134
Royalties et revenus de licences	96	102	146
Revenus des immeubles locatifs	32	31	33
Autres revenus	290	283	351
Total	42 636	37 600	35 664

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins, y compris les ventes réalisées via les sites de e-commerce, représente environ 69 % des ventes en 2017 (65 % en 2016 et 2015), soit 29 534 millions d'euros en 2017 (24 321 millions d'euros en 2016 et 23 051 millions d'euros en 2015).

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Frais de publicité et de promotion	4 831	4 242	4 017
Charges de loyer	3 783	3 422	3 388
Charges de personnel	7 618	6 575	6 249
Dépenses de recherche et développement	130	111	97

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués du coût des campagnes médias et des frais de publicité sur les lieux de vente ; ils intègrent également les frais de personnel dédié à cette fonction.

Au 31 décembre 2017, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode et

Maroquinerie et Distribution sélective, est de 4 374 (3 948 en 2016, 3 860 en 2015).

Dans certains pays, les locations de magasins comprennent un montant minima et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Loyers fixes ou minima	1 847	1 669	1 619
Part variable des loyers indexés	791	620	604
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minima	550	580	594
Concessions aéroportuaires – part variable	595	553	571
Loyers commerciaux	3 783	3 422	3 388

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Salaires et charges sociales	7 444	6 420	6 122
Retraites, participation aux frais médicaux et avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies ^(a)	112	114	90
Charges liées aux plans d'options et assimilés ^(b)	62	41	37
Charges de personnel	7 618	6 575	6 249

(a) Voir Note 29.

(b) Voir Note 16.4.

La répartition par catégorie professionnelle de l'effectif moyen de 2017 en équivalent temps plein s'établit ainsi :

<i>(en nombre et en pourcentage)</i>	2017	%	2016	%	2015	%
Cadres	25 898	20 %	22 810	20 %	21 020	19 %
Techniciens, responsables d'équipe	13 455	10 %	12 614	11 %	11 828	11 %
Employés administratifs, personnel de vente	72 981	57 %	65 788	56 %	62 548	57 %
Personnel de production	16 303	13 %	15 574	13 %	14 412	13 %
Total	128 637	100 %	116 786	100 %	109 808	100 %

24.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes de LVMH SE et des membres de leurs réseaux enregistrés dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2017 se détaille comme suit :

			2017
	ERNST & YOUNG Audit	MAZARS	Total
Certification des comptes consolidés et statutaires	10	6	16
Autres prestations connexes aux missions de certification	n.s.	n.s.	n.s.
Honoraires relatifs à des prestations d'audit	10	6	16
Prestations fiscales	3	n.s.	3
Autres	1	n.s.	1
Honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	4	n.s.	4
Total	14	6	20

n.s. : non significatif.

Outre les prestations fiscales, principalement réalisées hors de France afin de permettre aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales, les prestations autres que l'audit incluent des attestations de natures diverses, portant principalement sur le chiffre d'affaires de certains magasins requises par les bailleurs, ainsi que des vérifications particulières réalisées à la demande du Groupe.

25. AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

	2017	2016	2015
Résultats de cessions	(15)	39	1
Réorganisations	(15)	3	(98)
Réévaluation de titres acquis antérieurement à leur première consolidation	(12)	-	-
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(13)	(3)	(2)
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(128)	(155)	(136)
Autres, nets	3	(6)	14
Autres produits et charges opérationnels	(180)	(122)	(221)

Les dépréciations ou amortissements enregistrés portent essentiellement sur des marques et écarts d'acquisition.

Les résultats de cession de 2016 incluaient notamment le résultat relatif à la cession de Donna Karan International à G-III Apparel Group (voir Note 2).

26. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Coût de la dette financière brute	(110)	(92)	(111)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	34	26	33
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	14	(17)	-
Coût de la dette financière nette	(62)	(83)	(78)
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	13	6	4
Part inefficace des dérivés de change	(124)	(330)	(437)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	25	6	129
Autres, nets	(31)	(31)	(32)
Autres produits et charges financiers	(117)	(349)	(336)
Résultat financier	(179)	(432)	(414)

Les produits de la trésorerie et des placements financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Revenus de la trésorerie et équivalents	21	14	18
Revenus des placements financiers	13	12	15
Produits de la trésorerie et des placements financiers	34	26	33

Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Dette financière couverte	27	(10)	6
Dérivés de couverture	(30)	9	(4)
Dérivés non affectés	17	(16)	(2)
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	14	(17)	-

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Part inefficace des dérivés de change commerciaux	(46)	(267)	(378)
Part inefficace des dérivés de change relatifs aux actifs nets en devises	(8)	(6)	(2)
Part inefficace des autres dérivés de change	(70)	(57)	(57)
Part inefficace des dérivés de change	(124)	(330)	(437)

En 2017, 2016 et 2015, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provenait principalement de plus-values de cession d'investissements et placements financiers.

27. IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Impôt courant de l'exercice	(2 876)	(2 653)	(2 245)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	474	(16)	32
Impôt courant	(2 402)	(2 669)	(2 213)
Variation des impôts différés	34	278	137
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	50	282	107
Impôts différés	84	560	244
Charge totale d'impôt au compte de résultat	(2 318)	(2 109)	(1 969)
Impôts sur éléments comptabilisés en capitaux propres	(124)	115	121

En octobre 2017, le Conseil Constitutionnel français a invalidé le dispositif de la taxe sur les dividendes instituée depuis 2012 qui obligeait les sociétés à payer une taxe d'un montant égal à 3 % des dividendes versés. Afin de financer ce remboursement, une surtaxe exceptionnelle a été instituée qui majore de 15 % ou 30 %, selon le seuil de chiffre d'affaires réalisé, le montant de l'impôt dû par les sociétés françaises au titre de l'exercice 2017. Le montant du remboursement perçu, y compris intérêts moratoires, net de la surtaxe exceptionnelle est un produit de 228 millions d'euros.

En 2017, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés inclut principalement deux effets opposés. D'une part, la Loi de finances française pour 2018 poursuit la réduction du taux d'impôt initiée par la Loi de finances 2017 et porte le taux d'impôt à 25,83 % à partir de 2022 ; les impôts différés à long terme des entités françaises, essentiellement

relatifs aux marques acquises, ont été réévalués selon le taux applicable à partir de 2022. D'autre part, la réforme fiscale décidée aux États-Unis porte, à compter de 2018, le taux d'imposition global de 40 % à 27 % ; les impôts différés des entités imposables aux États-Unis ont été réévalués en conséquence.

En 2016, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés résultait essentiellement de la réduction du taux d'impôt en France votée dans la Loi de finances 2017, qui portait le taux d'impôt à 28,92 % à partir de 2020. Par conséquent, les impôts différés à long terme, essentiellement relatifs aux marques acquises, avaient été réévalués selon le taux applicable à partir de 2020.

En 2015, ces effets résultaient de la réduction du taux d'impôt en Italie à compter de 2017, appliquée principalement aux impôts différés relatifs aux marques acquises. Voir Note 27.4.

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Impôts différés actifs	1 738	2 058	1 945
Impôts différés passifs	(3 910)	(4 137)	(4 685)
Impôts différés nets au bilan	(2 172)	(2 079)	(2 740)

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Résultat avant impôt	7 934	6 472	5 970
Charge totale d'impôt	(2 318)	(2 109)	(1 969)
Taux d'imposition effectif	29,2%	32,6%	33,0%

Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

<i>(en pourcentage du résultat avant impôt)</i>	2017	2016	2015
Taux d'imposition en France	34,4	34,4	34,4
Changements de taux d'impôt ^(a)	(0,6)	(4,4)	(1,8)
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(6,4)	(5,5)	(4,2)
Résultats et reports déficitaires, et autres variations d'impôts différés	0,7	0,5	1,2
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et résultats imposables à un taux réduit	2,8	5,2	1,6
Taxe sur les dividendes applicable aux sociétés françaises, nette de la surtaxe exceptionnelle ^(a)	(2,8)	0,9	0,9
Autres impôts de distribution ^(b)	1,1	1,5	0,9
Taux d'imposition effectif du Groupe	29,2	32,6	33,0

(a) Voir Note 27.1.

(b) Les impôts de distribution sont principalement relatifs à la taxation des dividendes intragroupe.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Évaluation des marques	216	407	148
Autres écarts de réévaluation	46	53	15
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	6	-	-
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(31)	43	(6)
Provisions pour risques et charges	(74)	45	100
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	(38)	14	(15)
Autres retraitements de consolidation	(17)	(29)	-
Reports déficitaires	(24)	27	2
Total	84	560	244

(a) Produits/(Charges).

En capitaux propres^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	81	108	(21)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(57)	(2)	22
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(77)	(2)	3
Gains et pertes au titre des engagements envers le personnel	(22)	17	(16)
Total	(75)	121	(12)

(a) Gains/(Pertes).

Au bilan ^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Évaluation des marques	(2 968)	(3 114)	(3 523)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(565)	(650)	(758)
Autres écarts de réévaluation	(287)	(320)	(358)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(55)	(3)	(2)
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	(53)	55	32
Provisions pour risques et charges	596	732	603
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	707	727	710
Autres retraitements de consolidation	428	434	525
Reports déficitaires	25	60	31
Total	(2 172)	(2 079)	(2 740)

(a) Actif/(Passif).

27.5. Reports déficitaires

Au 31 décembre 2017, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation de montants à l'actif du bilan (impôts différés actifs ou

créances) représentent une économie potentielle d'impôt de 446 millions d'euros (331 millions en 2016 et 2015).

27.6. Consolidations fiscales

- Le régime français d'intégration fiscale permet à la quasi-totalité des sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable. Ce régime a généré une augmentation de la charge d'impôt courant de 6 millions d'euros en 2017 (diminution de la charge d'impôt de 37 millions en 2016 et de 125 millions d'euros en 2015).
- Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis, ont généré une diminution de la charge d'impôt courant de 85 millions d'euros en 2017 (99 millions d'euros en 2016, 77 millions d'euros en 2015).

28. RÉSULTAT PAR ACTION

	2017	2016	2015
Résultat net, part du Groupe <i>(en millions d'euros)</i>	5 129	3 981	3 573
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	507 172 381	507 210 806	507 543 064
Nombre moyen d'actions auto-détenues sur l'exercice	(4 759 687)	(4 299 681)	(5 147 573)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	502 412 694	502 911 125	502 395 491
Résultat par action <i>(en euros)</i>	10,21	7,92	7,11
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	502 412 694	502 911 125	502 395 491
Effet de dilution des plans d'options et d'actions gratuites	1 597 597	1 729 334	2 499 455
Autres effets de dilution	-	-	-
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul après effets dilutifs	504 010 291	504 640 459	504 894 946
Résultat par action après dilution <i>(en euros)</i>	10,18	7,89	7,08

Au 31 décembre 2017, la totalité des instruments susceptibles de diluer le résultat par action a été prise en considération dans la détermination de l'effet de dilution, l'ensemble des options de souscription en vie à cette date étant considérées comme exerçables, en raison d'un cours de bourse de l'action LVMH supérieur au prix d'exercice de ces options.

Aucun évènement de nature à modifier significativement le nombre d'actions en circulation ou le nombre d'actions potentielles n'est intervenu entre le 31 décembre 2017 et la date d'arrêté des comptes.

29. ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL

29.1. Charge de l'exercice

La charge enregistrée au cours des exercices présentés au titre des engagements de retraite, de participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel s'établit ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Coût des services rendus	110	100	98
Coût financier, net	12	13	15
Écarts actuariels	-	1	3
Modifications des régimes	(10)	-	(20)
Charge de l'exercice au titre des régimes à prestations définies	112	114	96

29.2. Engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2017	2016	2015
Droits couverts par des actifs financiers		1 490	1 523	1 362
Droits non couverts par des actifs financiers		179	193	183
Valeur actualisée des droits		1 669	1 716	1 545
Valeur de marché des actifs financiers		(1 077)	(1 038)	(940)
Engagement net comptabilisé		592	678	605
Dont :				
Provisions à plus d'un an	19	625	698	632
Provisions à moins d'un an	19	4	4	4
Autres actifs		(37)	(24)	(31)
Total		592	678	605

29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

(en millions d'euros)

	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Engagement net comptabilisé
Au 31 décembre 2016	1 716	(1 038)	678
Coût des services rendus	110	-	110
Coût financier, net	30	(18)	12
Prestations aux bénéficiaires	(111)	86	(25)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(110)	(110)
Contributions des employés	8	(8)	-
Variations de périmètre et reclassifications	23	(7)	16
Modifications des régimes	(10)	-	(10)
Écart actuariels	(9)	(49)	(58)
<i>Dont : effets d'expérience^(a)</i>	<i>4</i>	<i>(49)</i>	<i>(45)</i>
<i>changements d'hypothèses démographiques^(a)</i>	<i>(6)</i>	<i>-</i>	<i>(6)</i>
<i>changements d'hypothèses financières^(a)</i>	<i>(7)</i>	<i>-</i>	<i>(7)</i>
Effet des variations de taux de change	(88)	67	(21)
Au 31 décembre 2017	1 669	(1 077)	592

(a) (Gains)/Perte.

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2013 à 2016 se sont élevés à :

(en millions d'euros)	2013	2014	2015	2016
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	1	3	(11)	(1)
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	(35)	(28)	(12)	(25)
Écarts actuariels liés aux effets d'expérience^(a)	(34)	(25)	(23)	(26)

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2017 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

(en pourcentage)	2017					2016					2015				
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation ^(a)	1,50	3,70	2,60	0,50	0,65	1,30	3,92	2,80	0,50	0,11	2,00	4,01	3,74	1,00	0,75
Taux d'augmentation future des salaires	2,68	1,70	3,53	2,00	1,69	2,75	4,88	4,00	2,00	1,77	2,75	4,90	3,92	2,00	1,90

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Ont été retenues des obligations de maturités comparables à celles des engagements.

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 6,60 % pour 2018, puis décroît progressivement pour atteindre 4,50 % à l'horizon 2037.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 102 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2017 ; une réduction de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 105 millions d'euros.

29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Retraites complémentaires	1 279	1 335	1 203
Indemnités de départ en retraite et assimilées	311	299	265
Frais médicaux	45	53	50
Médailles du travail	25	24	23
Autres	9	5	4
Valeur actualisée des droits	1 669	1 716	1 545

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
France	579	566	484
Europe (hors France)	569	618	583
États-Unis	344	347	315
Japon	125	130	108
Asie (hors Japon)	44	48	49
Autres pays	8	7	6
Valeur actualisée des droits	1 669	1 716	1 545

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2017 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres du Comité exécutif et de cadres dirigeants du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers dans lesquels les fonds versés sont investis se répartissent ainsi, par type de support :

<i>(en pourcentage de la valeur de marché des actifs financiers dédiés)</i>	2017	2016	2015
Actions	25	28	26
Obligations			
- émetteurs privés	36	34	38
- émetteurs publics	6	8	10
Trésorerie, fonds d'investissement, immobilier et autres	33	30	26
Total	100	100	100

Ces actifs ne comportent pas de titres de créance émis par les sociétés du Groupe, ou d'actions LVMH pour un montant important. Le Groupe prévoit d'augmenter en 2018 les actifs financiers dédiés par des versements de 118 millions d'euros environ.

30. ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Raisins, vins et eaux-de-vie	1 925	1 962	2 043
Autres engagements d'achat de matières premières	123	87	94
Immobilisations industrielles ou commerciales	525	613	808
Titres de participation et investissements financiers	205	953	132

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achat auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvisionnements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés.

Les engagements d'achat de titres de participation et investissements financiers incluaient, au 31 décembre 2016, le montant relatif à l'acquisition de Rimowa. Voir Note 2.

Au 31 décembre 2017, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Raisins, vins et eaux de vie	660	1 226	39	1 925
Autres engagements d'achat de matières premières	94	28	1	123
Immobilisations industrielles ou commerciales	441	84	-	525
Titres de participation et investissements financiers	46	159	-	205

30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire ; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2017, les engagements futurs minima fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
À moins d'un an	2 172	2 024	1 860
De un à cinq ans	5 595	4 965	4 599
Au-delà de cinq ans	3 677	3 107	3 021
Engagements donnés au titre de locations simples et concessions	11 444	10 096	9 480
À moins d'un an	15	14	18
De un à cinq ans	35	17	14
Au-delà de cinq ans	13	6	2
Engagements reçus au titre de sous-locations	63	37	34

En 2017, le montant des engagements donnés au titre des contrats de location simple et concessions progresse de 1,3 milliard d'euros. Cette augmentation résulte principalement, pour un montant de 1 milliard d'euros, de l'intégration de Christian Dior Couture qui dispose d'un réseau de 198 magasins, ainsi que du renouvellement et de la conclusion de nouveaux contrats par DFS pour un montant global de 0,8 milliard d'euros ; le montant de ces engagements diminue pour un montant de 0,9 milliard d'euros en raison de l'évolution des parités des principales devises vis-à-vis de l'euro à la clôture.

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, l'accord de concession obtenu par DFS en juin 2012 à l'aéroport de Hong Kong prévoit le versement d'une redevance variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui fréquentent l'aéroport. En 2017, dernière année de ce contrat, cette redevance s'est élevée à environ 430 millions d'euros.

30.3. Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2017, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Avals et cautions	379	400	455
Autres garanties	274	132	136
Garanties données	653	532	591
Garanties reçues	40	34	28

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	De un à cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avals et cautions	247	120	12	379
Autres garanties	52	85	137	274
Garanties données	299	205	149	653
Garanties reçues	13	18	9	40

30.4. Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

31. FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

En septembre 2017, les ouragans Harvey, Irma, et Maria se sont abattus sur les États-Unis et les Caraïbes, causant des dommages importants aux deux hôtels du Groupe situés à St Barthélemy ainsi que, dans une moindre mesure, aux magasins des zones touchées. Les pertes subies au titre des dommages matériels et de l'interruption des activités étant couvertes en grande partie

par les polices d'assurance du Groupe, l'impact de ces événements sur les comptes consolidés au 31 décembre 2017 est non matériel.

Fin octobre 2017, suite à la découverte que des lots de production ne répondaient pas à ses exigences de qualité, Benefit a dû engager une procédure de retrait mondial portant sur l'une de ses gammes de produits ainsi qu'une campagne de communication. Une large partie des coûts liés à cet événement étant couverte par la police d'assurance responsabilité civile Groupe, l'impact financier résiduel sur les comptes au 31 décembre 2017 est non matériel. Une enquête est en cours afin d'établir les responsabilités chez les sous-traitants.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

32. PARTIES LIÉES

32.1. Relations de LVMH avec Christian Dior et Groupe Arnault

Relations de LVMH avec Groupe Arnault et ses filiales

Le groupe LVMH est consolidé dans les comptes de Christian Dior SE, société cotée sur l'Eurolist d'Euronext Paris et contrôlée par la société Groupe Arnault SE via sa filiale Financière Agache SA.

La société Groupe Arnault SE, qui dispose d'équipes spécialisées, fournit au groupe LVMH des prestations d'assistance principalement dans les domaines de l'ingénierie financière,

de la stratégie, du développement, du droit des affaires et de l'immobilier. En outre, la société Groupe Arnault donne en location au groupe LVMH des locaux à usage de bureaux.

Inversement, le groupe LVMH fournit diverses prestations administratives et opérationnelles et donne en location des biens immobiliers ou mobiliers à la société Groupe Arnault SE ou à certaines de ses filiales.

Les transactions entre LVMH et Groupe Arnault et ses filiales peuvent être résumées comme suit :

(en millions d'euros)	2017	2016	2015
Facturations de Groupe Arnault SE, Financière Agache et Christian Dior SE à LVMH	(6)	(6)	(6)
Montant dû au 31 décembre	(2)	(2)	(2)
Facturations de LVMH à Groupe Arnault SE, Financière Agache et Christian Dior SE	5	5	7
Montant à recevoir au 31 décembre	1	4	5

En février 2017, la totalité du capital d'une filiale de Royal Van Lent, qui détient et exploite un navire à usage commercial, a été cédée à une filiale de Groupe Arnault pour un montant de

54 millions d'euros. Groupe Arnault a repris à sa charge les dettes et engagements de toutes natures contractés préalablement à la cession.

Relations de LVMH avec Christian Dior Couture

Au premier semestre 2017, LVMH et Christian Dior Couture ont poursuivi les relations habituelles entre les deux groupes ; aucune transaction inhabituelle n'est survenue durant cette période, les montants des transactions réalisées au premier semestre 2017 sont peu significatifs.

Le 3 juillet 2017, LVMH a acquis 100 % de Christian Dior Couture pour un montant de 6 milliards d'euros, voir Note 2. Ce prix découle d'une valeur d'entreprise de 6,5 milliards d'euros, déterminée suivant une approche multicritères, confirmée par des experts indépendants et approuvée par les Conseils d'administration de LVMH et de Christian Dior SE, connaissance prise des avis de leurs Comités *ad hoc* respectifs, des rapports d'évaluation des experts indépendants et des travaux de leurs banquiers conseils respectifs. Le contrat d'acquisition contient

notamment des déclarations et garanties usuelles dans ce type de transaction. Le paiement est intervenu courant juillet 2017, donnant lieu au versement d'intérêts financiers pour un montant de 4 millions d'euros.

Depuis juillet 2017, suite à cette acquisition, les relations de LVMH avec Christian Dior Couture représentent des transactions intragroupe, éliminées dans le cadre des comptes consolidés de LVMH. En particulier, la société Les Ateliers Horlogers Dior SA, précédemment détenue à parité par Christian Dior Couture et LVMH, est désormais détenue en totalité par LVMH et consolidée selon la méthode de l'intégration globale au sein du groupe d'activités Mode et Maroquinerie. Voir également Note 23.

32.2. Relations avec Diageo

Moët Hennessy SAS et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc, du Domaine du Clos des Lambrays et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34 % dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 16 % des frais communs en 2017 (17 % en 2016 et 2015), et a refacturé à ce titre à LVMH SE les frais excédentaires encourus. Après refacturation, le montant des frais communs supporté par Moët Hennessy s'élève à 19 millions d'euros en 2017 (21 millions d'euros en 2016, 16 millions d'euros en 2015).

32.3. Relations avec la Fondation Louis Vuitton

La Fondation Louis Vuitton a ouvert en octobre 2014 un musée d'art moderne et contemporain à Paris. Le groupe LVMH finance la Fondation dans le cadre de ses actions de mécénat. Les contributions nettes correspondantes figurent en « Immobilisations corporelles » et sont amorties depuis l'ouverture du musée, soit depuis octobre 2014, sur la durée résiduelle de

la convention d'occupation du domaine public octroyée par la Ville de Paris.

Par ailleurs, la Fondation Louis Vuitton a recours à des financements externes garantis par LVMH. Ces garanties figurent en engagement hors bilan (voir Note 30.3).

32.4. Organes de Direction

La rémunération globale des membres du Comité exécutif et du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2016	2015
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	63	62	58
Avantages post emploi	17	16	15
Autres avantages à long terme	2	11	5
Indemnités de fin de contrat de travail	12	-	-
Coût des plans d'options et assimilés	14	14	8
Total	108	103	86

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2017 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 68 millions d'euros (72 millions d'euros au 31 décembre 2016, 63 millions d'euros au 31 décembre 2015).

33. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Aucun événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2017 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 25 janvier 2018.

LISTE DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
VINS ET SPIRITUEUX			
MHCS	Épernay, France	IG	66 %
Champagne Des Moutiers	Épernay, France	IG	66 %
Société Viticole de Reims	Épernay, France	IG	66 %
Compagnie Française du Champagne et du Luxe	Épernay, France	IG	66 %
Chamfipar	Épernay, France	IG	66 %
GIE MHIS	Épernay, France	IG	66 %
Moët Hennessy Entreprise Adaptée	Épernay, France	IG	66 %
Champagne Bernard Breuzon	Colombé-le-Sec, France	IG	66 %
Champagne De Mansin	Gyé-sur-Seine, France	IG	66 %
Société Civile des Crus de Champagne	Reims, France	IG	66 %
Moët Hennessy Italia SpA	Milan, Italie	IG	66 %
Moët Hennessy UK	Londres, Royaume-Uni	IG	66 %
Moët Hennessy España	Barcelone, Espagne	IG	66 %
Moët Hennessy (Suisse)	Genève, Suisse	IG	66 %
Moët Hennessy Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	IG	66 %
Moët Hennessy de Mexico	Mexico, Mexique	IG	66 %
Moët Hennessy Belux	Bruxelles, Belgique	IG	66 %
Moët Hennessy Österreich	Vienne, Autriche	IG	66 %
Moët Hennessy Suomi	Helsinki, Finlande	IG	66 %
Moët Hennessy Polska	Varsovie, Pologne	IG	66 %
Moët Hennessy Czech Republic	Prague, République Tchèque	IG	66 %
Moët Hennessy Sverige	Stockholm, Suède	IG	66 %
Moët Hennessy Norge	Sandvika, Norvège	IG	66 %
Moët Hennessy Danmark	Copenhague, Danemark	IG	66 %
Moët Hennessy Nederland	Baarn, Pays-Bas	IG	66 %
Moët Hennessy USA	New York, USA	IG	66 %
Moët Hennessy Turkey	Istanbul, Turquie	IG	66 %
Moët Hennessy South Africa Pty Ltd	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	66 %
MH Champagnes and Wines Korea Ltd	Icheon, Corée du Sud	IG	66 %
MHD Moët Hennessy Diageo	Courbevoie, France	JV	66 %
Cheval des Andes SA	Buenos Aires, Argentine	MEE	33 %
Domaine Chandon	Californie, USA	IG	66 %
Cape Mentelle Vineyards	Margaret River, Australie	IG	66 %
Veuve Cliquot Propriétés	Margaret River, Australie	IG	66 %
Moët Hennessy Do Brasil - Vinhos E Destilados	São Paulo, Brésil	IG	66 %
Cloudy Bay Vineyards	Blenheim, Nouvelle Zélande	IG	66 %
Bodegas Chandon Argentina	Buenos Aires, Argentine	IG	66 %
Domaine Chandon Australia	Coldstream, Victoria, Australie	IG	66 %
Newton Vineyards	Californie, USA	IG	59 %
Domaine Chandon (Ningxia)			
Moët Hennessy Co.	Yinchuan, Chine	IG	66 %
Moët Hennessy Chandon (Ningxia) Vineyards Co.	Yinchuan, Chine	IG	40 %
SA Du Château d'Yquem	Sauternes, France	IG	96 %
SC Du Château d'Yquem	Sauternes, France	IG	96 %
Société Civile Cheval Blanc (SCCB)	Saint-Émilion, France	MEE	50 %
Colgin Cellars LLC	Saint Helena, USA	IG	60 %
Moët Hennessy Shangri-La (Deqin)			
Winery Company	Deqin, Chine	IG	53 %
Jas Hennessy & Co.	Cognac, France	IG	65 %
Distillerie de la Groie	Cognac, France	IG	65 %
SICA de Bagnolet	Cognac, France	IG	3 %
Sodepa	Cognac, France	IG	65 %
Diageo Moët Hennessy BV	Amsterdam, Pays-Bas	JV	66 %
Hennessy Dublin	Dublin, Irlande	IG	66 %
Edward Dillon & Co. Ltd	Dublin, Irlande	MEE	26 %
Hennessy Far East	Hong Kong, Chine	IG	65 %
Moët Hennessy Diageo Hong Kong	Hong Kong, Chine	JV	66 %
Moët Hennessy Diageo Macau	Macao, Chine	JV	66 %
Riche Monde (China)	Hong Kong, Chine	JV	66 %
Moët Hennessy Diageo Singapore Pte	Singapour	JV	66 %
Moët Hennessy Cambodia Co.	Phnom Penh, Cambodge	IG	34 %
Moët Hennessy Philippines	Makati, Philippines	IG	49 %
Société du Domaine des Lambrays	Morey-Saint-Denis, France	IG	100 %
Moët Hennessy Services UK	Londres, Royaume-Uni	IG	66 %
Moët Hennessy Services Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	66 %
Moët Hennessy Diageo Malaysia Sdn. Bhd	Kuala Lumpur, Malaisie	JV	66 %
Diageo Moët Hennessy Thailand	Bangkok, Thaïlande	JV	66 %
Moët Hennessy Shanghai	Shanghai, Chine	IG	66 %
Moët Hennessy India	Mumbai, Inde	IG	66 %
Jas Hennessy Taiwan	Taipei, Taïwan	IG	65 %
Moët Hennessy Diageo China Company	Shanghai, Chine	JV	66 %
Moët Hennessy Distribution Rus	Moscou, Russie	IG	66 %
Moët Hennessy Vietnam Importation Co.	Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam	IG	65 %
Moët Hennessy Vietnam Distribution Shareholding Co.	Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam	IG	33 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Moët Hennessy Rus	Moscou, Russie	IG	66 %
MHD Moët Hennessy Diageo	Tokyo, Japon	JV	66 %
Moët Hennessy Asia Pacific Pte Ltd	Singapour	IG	65 %
Moët Hennessy Australia	Mascot, Australie	IG	65 %
Polmos Zyrardow Sp. z o.o.	Zyrardow, Pologne	IG	66 %
The Glenmorangie Company	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Macdonald & Muir Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Alistair Graham Limited	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Arbeg Distillery Limited	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Arbeg Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Bonding and Transport Co. Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Charles Muirhead & Son Limited	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Douglas Macniven & Company Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Glenmorangie Distillery Co. Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Glenmorangie Spring Water	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
James Martin & Company Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Macdonald Martin Distilleries	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Morangie Mineral Water Company	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Morangie Springs Limited	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Nicol Anderson & Co. Ltd	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Tarlogie Springs Limited	Edimbourg, Royaume-Uni	IG	66 %
Woodinville Whiskey Company LLC	Woodinville, USA	IG	66 %
Volcan Azul	El Arenal, Mexique	MEE	33 %
MODE ET MAROQUINERIE			
Louis Vuitton Malletier	Paris, France	IG	100 %
Manufacture de Souliers Louis Vuitton	Fiesso d'Artico, Italie	IG	100 %
Louis Vuitton Saint-Barthélemy	Saint-Barthélemy, Antilles françaises	IG	100 %
Louis Vuitton Cantacilik Ticaret	Istanbul, Turquie	IG	100 %
Louis Vuitton Editeur	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton International	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton India Holding & Services	Bangalore, Inde	IG	100 %
Société des Ateliers Louis Vuitton	Paris, France	IG	100 %
Manufacture des Accessoires Louis Vuitton	Fiesso d'Artico, Italie	IG	100 %
Louis Vuitton Bahrain WLL	Manama, Bahreïn	IG	65 %
Société Louis Vuitton Services	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Qatar	Doha, Qatar	IG	63 %
Société des Magasins Louis Vuitton France	Paris, France	IG	100 %
Belle Jardinière	Paris, France	IG	100 %
La Fabrique du Temps Louis Vuitton	Meyrin, Suisse	IG	100 %
Les Ateliers Joailliers Louis Vuitton	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Monaco	Monaco	IG	100 %
ELV	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Services Europe	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Louis Vuitton UK	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Louis Vuitton Ireland	Dublin, Irlande	IG	100 %
Louis Vuitton Deutschland	Munich, Allemagne	IG	100 %
Louis Vuitton Ukraine	Kiev, Ukraine	IG	100 %
Sociedad de Catalana Talleres			
Artesanos Louis Vuitton	Barcelone, Espagne	IG	100 %
Sociedad de Talleres de Accesorios en Cuero LV	Barcelone, Espagne	IG	100 %
La Fabrique de Maroquinerie Louis Vuitton	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton	Amsterdam, Pays-Bas	IG	100 %
Louis Vuitton Belgium	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Louis Vuitton Luxembourg	Luxembourg	IG	100 %
Louis Vuitton Hellas	Athènes, Grèce	IG	100 %
Louis Vuitton Portugal Maleiro	Lisbonne, Portugal	IG	100 %
Louis Vuitton Ltd	Tel Aviv, Israël	IG	100 %
Louis Vuitton Danmark	Copenhague, Danemark	IG	100 %
Louis Vuitton Aktiebolag	Stockholm, Suède	IG	100 %
Louis Vuitton Suisse	Meyrin, Suisse	IG	100 %
Louis Vuitton Polska Sp. z o.o.	Varsovie, Pologne	IG	100 %
Louis Vuitton Ceska	Prague, République Tchèque	IG	100 %
Louis Vuitton Österreich	Vienne, Autriche	IG	100 %
Louis Vuitton Kazakhstan	Almaty, Kazakhstan	IG	100 %
Louis Vuitton US Manufacturing	San Dimas, USA	IG	100 %
Louis Vuitton Hawaii	New York, USA	IG	100 %
Louis Vuitton Guam	Tamuning, Guam	IG	100 %
Louis Vuitton Saipan Inc.	Saipan, Iles Mariannes	IG	100 %
Louis Vuitton Norge	Oslo, Norvège	IG	100 %
San Dimas Luggage Company	San Dimas, USA	IG	100 %
Louis Vuitton North America	New York, USA	IG	100 %
Louis Vuitton USA	New York, USA	IG	100 %
Louis Vuitton Liban Retail SAL	Beyrouth, Liban	IG	95 %
Louis Vuitton Vietnam Company Limited	Hanoi, Vietnam	IG	100 %
Louis Vuitton Suomi	Helsinki, Finlande	IG	100 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt	Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Louis Vuitton Romania	Bucarest, Roumanie	IG	100 %	Loewe Commercial and Trading (Shanghai) Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %
LVMH Fashion Group Brasil	São Paulo, Brésil	IG	100 %	Loewe Fashion	Singapour	IG	100 %
Louis Vuitton Panama	Panama City, Panama	IG	100 %	Loewe Taiwan	Taipei, Taïwan	IG	100 %
Louis Vuitton Mexico	Mexico, Mexique	IG	100 %	Loewe Macau Company	Macao, Chine	IG	100 %
Operadora Louis Vuitton Mexico	Mexico, Mexique	IG	100 %	Loewe Italy	Milan, Italie	IG	100 %
Louis Vuitton Uruguay	Montevideo, Uruguay	IG	100 %	Loewe Alemania	Francfort, Allemagne	IG	100 %
Louis Vuitton Chile	Santiago de Chile, Chili	IG	100 %	Loewe LLC	New York, USA	IG	100 %
Louis Vuitton (Aruba)	Oranjestad, Aruba	IG	100 %	LVMH Fashion Group Support	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Republica Dominicana	Saint Domingue, République Dominicaine	IG	100 %	Bertuti SA	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Pacific	Hong Kong, Chine	IG	100 %	Manifattura Bertuti Srl	Ferrare, Italie	IG	100 %
Louis Vuitton Kuwait WLL	Koweït City, Koweït	IG	32 %	Bertuti LLC	New York, USA	IG	100 %
Louis Vuitton Hong Kong Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %	Bertuti UK Limited (Company)	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Louis Vuitton (Philippines) Inc.	Makati, Philippines	IG	100 %	Bertuti Macau Company Limited	Macao, Chine	IG	100 %
Louis Vuitton Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100 %	Bertuti (Shanghai) Company Limited	Shanghai, Chine	IG	100 %
LV Information & Operation Services Pte Ltd	Singapour	IG	100 %	Bertuti Hong Kong Company Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %
PT Louis Vuitton Indonesia	Jakarta, Indonésie	IG	98 %	Bertuti Deutschland GmbH	Munich, Allemagne	IG	100 %
Louis Vuitton (Malaysia) Sdn. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100 %	Bertuti Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
Louis Vuitton (Thailand) Société Anonyme	Bangkok, Thaïlande	IG	100 %	Bertuti Japan KK	Tokyo, Japon	IG	99 %
Louis Vuitton Taiwan	Taipei, Taïwan	IG	100 %	Bertuti Orient FZ LLC	Emirate of Ras Al Khaimah, Émirats Arabes Unis	IG	65 %
Louis Vuitton Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100 %	Bertuti EAU LLC	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	65 %
Louis Vuitton (China) Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %	Bertuti Taiwan Ltd	Taipei, Taïwan	IG	100 %
Mon Moda Luxe LLC	Oulan Bator, Mongolie	IG	100 %	Bertuti Korea Company Limited	Séoul, Corée du Sud	IG	65 %
Louis Vuitton New Zealand	Auckland, Nouvelle Zélande	IG	100 %	Bertuti Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100 %
Louis Vuitton India Retail Pte Ltd	Gurgaon, Inde	IG	100 %	Rossimoda	Vigonza, Italie	IG	100 %
Louis Vuitton EAU	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	52 %	Rossimoda Romania	Cluj-Napoca, Roumanie	IG	100 %
Louis Vuitton Saudi Arabia	Jeddah, Arabie Saoudite	IG	55 %	LVMH Fashion Group Services	Paris, France	IG	100 %
Louis Vuitton Middle East	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	65 %	Montaigne	Tokyo, Japon	IG	99 %
Louis Vuitton - Jordan PSC	Amman, Jordanie	IG	95 %	Interlux Company	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Louis Vuitton Orient	Emirate of Ras Al Khaimah, Émirats Arabes Unis	IG	65 %	Rimowa GmbH	Cologne, Allemagne	IG	80 %
Louis Vuitton Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %	Rimowa GmbH & Co Distribution KG GmbH	Cologne, Allemagne	IG	80 %
LVMH Fashion Group Trading Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %	Rimowa Electronic Tag GmbH	Hamburg, Allemagne	IG	80 %
Louis Vuitton Hungaria	Budapest, Hongrie	IG	100 %	Rimowa CZ spol s.r.o.	Pelřimov, République tchèque	IG	80 %
Louis Vuitton Vostok	Moscou, Russie	IG	100 %	Rimowa America Do Sul Malas	São Paulo, Brésil	IG	80 %
LV Colombia	Santa Fé de Bogotá, Colombie	IG	100 %	De Viagem Ltda	Cambridge, Canada	IG	80 %
Louis Vuitton Maroc	Casablanca, Maroc	IG	100 %	Rimowa North America Inc.	Delaware, USA	IG	80 %
Louis Vuitton South Africa	Johannesbourg, Afrique du Sud	IG	100 %	Rimowa Inc.	Delaware, USA	IG	80 %
Louis Vuitton Macau Company	Macao, Chine	IG	100 %	Rimowa Distribution Inc.	Delaware, USA	IG	80 %
LVMH Fashion (Shanghai) Trading Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %	Rimowa Far East Limited	Hong Kong, Chine	IG	80 %
Louis Vuitton Japan KK	Tokyo, Japon	IG	99 %	Rimowa Macau Limited	Macao, Chine	IG	80 %
Louis Vuitton Services KK	Tokyo, Japon	IG	99 %	Rimowa Japan Co. Ltd	Tokyo, Japon	IG	80 %
Louis Vuitton Canada	Toronto, Canada	IG	100 %	Rimowa France SARL	Paris, France	IG	80 %
Louis Vuitton (Barbados)	Saint Michael, Barbade	IG	100 %	Rimowa Italy Srl	Milan, Italie	IG	80 %
Atepei - Ateliers de Ponte de Lima	Calvelo, Portugal	IG	100 %	Rimowa Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	IG	80 %
Somarest	Sibiu, Roumanie	IG	100 %	Rimowa Spain S.L.U.	Madrid, Espagne	IG	80 %
LVMH Métiers D'Art	Paris, France	IG	100 %	Rimowa Great Britain Limited	Londres, Royaume-Uni	IG	80 %
Tanneries Roux	Romans-sur-Isère, France	IG	100 %	Rimowa Chile SpA	Santiago de Chile, Chili	IG	80 %
HLL Holding Pte Ltd	Singapour	IG	100 %	110 Vondrau Holdings Inc.	Cambridge, Canada	IG	80 %
Heng Long International Ltd	Singapour	IG	100 %	Christian Dior Couture Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Heng Long Leather Co. (Pte) Ltd	Singapour	IG	100 %	Christian Dior KK (Kabushiki Kaisha)	Tokyo, Japon	IG	100 %
Heng Long Leather (Guangzhou) Co. Ltd	Guangzhou, Chine	IG	100 %	Christian Dior Inc.	New York, USA	IG	100 %
HL Australia Proprietary Ltd	Sydney, Australie	IG	100 %	Christian Dior Far East Ltd	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Starke Holding	Delaware, USA	IG	100 %	Christian Dior Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Cypress Creek Farms	Delaware, USA	IG	100 %	Christian Dior Fashion (Malaysia) Sdn. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100 %
The Florida Alligator Company	Delaware, USA	IG	100 %	Christian Dior Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
Pellefina	Starke, USA	IG	100 %	Christian Dior Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100 %
Thélios SpA	Longarone, Italie	IG	51 %	Christian Dior New Zealand Ltd	Auckland, Nouvelle-Zélande	IG	100 %
Thélios France	Paris, France	IG	51 %	Christian Dior Taiwan Limited	Hong Kong, Chine	IG	90 %
Thélios USA Inc.	Somerville, USA	IG	51 %	Christian Dior (Thailand) Co. Ltd	Bangkok, Thaïlande	IG	100 %
Marc Jacobs International	Delaware, USA	IG	80 %	Christian Dior Saipan Ltd	Saipan, Iles Mariannes	IG	100 %
Marc Jacobs International (UK)	Londres, Royaume-Uni	IG	80 %	Christian Dior Guam Ltd	Tumon Bay, Guam	IG	100 %
Marc Jacobs Trademark	Delaware, USA	IG	80 %	Christian Dior Espanola S.L.	Madrid, Espagne	IG	100 %
Marc Jacobs Japan	Tokyo, Japon	IG	80 %	Christian Dior Puerto Banus S.L.	Madrid, Espagne	IG	75 %
Marc Jacobs International Italia	Milan, Italie	IG	80 %	Christian Dior UK Limited	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Marc Jacobs International France	Paris, France	IG	80 %	Christian Dior Italia Srl	Milan, Italie	IG	100 %
Marc Jacobs Commercial and Trading (Shanghai) Co.	Shanghai, Chine	IG	80 %	Christian Dior Suisse SA	Genève, Suisse	IG	100 %
Marc Jacobs Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	80 %	Christian Dior GmbH	Pforzheim, Allemagne	IG	100 %
Marc Jacobs Holdings	Delaware, USA	IG	80 %	Christian Dior Fournure M.C.S.A.M.	Monaco	IG	100 %
Marc Jacobs Hong Kong Distribution Company	Hong Kong, Chine	IG	80 %	Christian Dior do Brasil Ltda	São Paulo, Brésil	IG	100 %
Marc Jacobs Macau Distribution Company	Macao, Chine	IG	80 %	Christian Dior Belgique SA	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Loewe	Madrid, Espagne	IG	100 %	Bopel Srl	Lugagnano Val d'Arda, Italie	IG	85 %
Loewe Hermanos	Madrid, Espagne	IG	100 %	Christian Dior Couture CZ s.r.o.	Prague, République Tchèque	IG	100 %
Manufacturas Loewe	Madrid, Espagne	IG	100 %	Ateliers AS	Pierre-Bénite, France	MEE	25 %
LVMH Fashion Group France	Paris, France	IG	100 %	Christian Dior Couture SA	Paris, France	IG	100 %
Loewe Hermanos UK	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %	Christian Dior Couture FZE	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	100 %
Loewe Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	100 %	Christian Dior Couture Maroc SA	Casablanca, Maroc	IG	100 %
				Shareholder Company Limited	Macao, Chine	IG	100 %
				Christian Dior S. de R.L. de C.V.	Lomas de Chapultepec, Mexique	IG	100 %

ÉTATS FINANCIERS

Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Les Ateliers Bijoux GmbH	Pforzheim, Allemagne	IG	100 %
Christian Dior Commercial [Shanghai] Co.Ltd	Shanghai, Chine	IG	100 %
Christian Dior Trading India Pte Ltd	Mumbai, Inde	IG	51 %
Christian Dior Couture Stoleshnikov LLC	Moscou, Russie	IG	100 %
Ateliers Modèles SAS	Paris, France	IG	100 %
CDCH SA	Luxembourg	IG	75 %
CDC Abu-Dhabi LLC Couture	Abu Dhabi, Émirats Arabes Unis	IG	75 %
Dior Grèce Société Anonyme	Athènes, Grèce	IG	100 %
Garments Trading	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	80 %
CDC General Trading LLC	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	80 %
Christian Dior Istanbul	Istanbul, Turquie	IG	51 %
Magazacılık Anonim Sirketi	Istanbul, Turquie	IG	51 %
John Galliano SA	Paris, France	IG	100 %
Christian Dior Couture Qatar LLC	Doha, Qatar	IG	82 %
Christian Dior Couture Bahrain W.L.L.	Manama, Bahreïn	IG	84 %
PT Fashion Indonesia Trading Company	Jakarta, Indonésie	IG	100 %
Christian Dior Couture Ukraine SARL	Kiev, Ukraine	IG	100 %
CDCG FZCO	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	85 %
COU.BO Srl	Arzano, Italie	IG	85 %
Christian Dior Netherlands BV	Amsterdam, Pays-Bas	IG	100 %
Christian Dior Vietnam LLC	Hanoï, Vietnam	IG	100 %
Vermont SAS	Paris, France	IG	100 %
Christian Dior Couture Kazakhstan LLP	Almaty, Kazakhstan	IG	100 %
Christian Dior Austria GmbH	Vienne, Autriche	IG	100 %
Manufactures Dior Srl	Milan, Italie	IG	100 %
Christian Dior Couture Azerbaijan LLC	Bakou, Azerbaïdjan	IG	100 %
Drapnir SA	Luxembourg	IG	100 %
Myolnir SA	Luxembourg	IG	100 %
Christian Dior Couture Luxembourg SA	Luxembourg	IG	100 %
Les Ateliers Horlogers Dior SA	La Chaux-de-Fonds, Suisse	IG	100 %
Dior Montres SARL	Paris, France	IG	100 %
Christian Dior Couture Canada Inc.	Ottawa, Canada	IG	100 %
Christian Dior Couture Panama Inc.	Panama, Panama	IG	100 %
IDMC Manufacture SAS	Paris, France	IG	52 %
GINZA SA	Luxembourg	IG	100 %
GFEC. Srl	Casoria, Italie	IG	100 %
CD Kuwait Fashion Accessories	Koweït City, Koweït	IG	85 %
With Limited Liability	Milan, Italie	IG	100 %
Aurelia Solutions Srl	Luxembourg	IG	100 %
Grandville SA	Luxembourg	IG	100 %
Céline SA	Paris, France	IG	99 %
Avenue M International SCA	Paris, France	IG	99 %
Enilec Gestion SARL	Paris, France	IG	99 %
Céline Montaigne SAS	Paris, France	IG	99 %
Céline Monte-Carlo SA	Monaco	IG	99 %
Céline Germany GmbH	Berlin, Allemagne	IG	99 %
Céline Production Srl	Florence, Italie	IG	99 %
Céline Suisse SA	Genève, Suisse	IG	99 %
Céline UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	IG	99 %
Céline Inc.	Delaware, USA	IG	100 %
Céline (Hong Kong) Limited	Hong Kong, Chine	IG	99 %
Céline Commercial	Shanghai, Chine	IG	99 %
and Trading [Shanghai] Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	99 %
Céline Boutique Taiwan Co. Ltd	Taipei, Taiwan	IG	100 %
CPC Macau Company Limited	Macao, Chine	IG	99 %
LVMH FG Services UK	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Céline Distribution Spain S.L.U.	Madrid, Espagne	IG	99 %
Céline Distribution Singapore	Singapour	IG	99 %
RC Diffusion Rive Droite SARL	Paris, France	IG	99 %
C EAU LLC	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	52 %
Céline Netherlands BV	Baarn, Pays-Bas	IG	99 %
Céline Australia Ltd Co.	Sydney, Australie	IG	99 %
Céline Sweden AB	Stockholm, Suède	IG	99 %
Céline Czech Republic s.r.o.	Prague, République Tchèque	IG	99 %
Céline Middle East	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	65 %
Kenzo SA	Paris, France	IG	100 %
Kenzo Belgique SA	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Kenzo UK Limited	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Kenzo Italia Srl	Milan, Italie	IG	100 %
Kenzo Seta Srl	Grandate, Italie	IG	51 %
Kenzo Paris Japan KK	Tokyo, Japon	IG	100 %
Kenzo Paris Singapore	Singapour	IG	100 %
Kenzo Paris Hong Kong Company	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Kenzo Paris USA LLC	New York, USA	IG	100 %
Givenchy SA	Paris, France	IG	100 %
Givenchy Corporation	New York, USA	IG	100 %
Givenchy China Co.	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Givenchy (Shanghai) Commercial and Trading Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %
GCCL Macau Co.	Macao, Chine	IG	100 %
Givenchy Italia Srl	Florence, Italie	IG	100 %
LVMH Fashion Group Japan KK	Tokyo, Japon	IG	99 %
Givenchy Couture Ltd	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Givenchy Taiwan	Taipei, Taiwan	IG	100 %
Givenchy Trading WLL	Doha, Qatar	IG	56 %
Givenchy Middle-East FZ LLC	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	70 %
George V EAU LLC	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	56 %
Givenchy Paris Singapore Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
Givenchy Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Fendi Prague s.r.o.	Prague, République Tchèque	IG	100 %
Luxury Kuwait for Ready Wear Company WLL	Koweït City, Koweït	IG	58 %
Fendi Canada Inc.	Toronto, Canada	IG	100 %
Fendi Private Suites Srl	Rome, Italie	IG	100 %
Fun Fashion Qatar LLC	Doha, Qatar	IG	80 %
Fendi International SAS	Paris, France	IG	100 %
Fun Fashion Emirates LLC	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	58 %
Fendi SA	Luxembourg	IG	100 %
Fun Fashion Bahrain Co.WLL	Manama, Bahreïn	IG	58 %
Fendi Srl	Rome, Italie	IG	100 %
Fendi Dis Ticaret Ltd Sti	Istanbul, Turquie	IG	100 %
Fendi Italia Srl	Rome, Italie	IG	100 %
Fendi UK Ltd	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Fendi France SAS	Paris, France	IG	100 %
Fendi North America Inc.	Delaware, USA	IG	100 %
Fendi (Thailand) Company Limited	Bangkok, Thaïlande	IG	100 %
Fendi Asia Pacific Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Fendi Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Fendi Taiwan Ltd	Taipei, Taiwan	IG	100 %
Fendi Hong Kong Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Fendi China Boutiques Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Fendi (Singapore) Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
Fendi Fashion (Malaysia) Sdn. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100 %
Fendi Switzerland SA	Mendrisio, Suisse	IG	100 %
Fendi Kids SA	Mendrisio, Suisse	IG	100 %
Fun Fashion FZCO	Dubai, Émirats Arabes Unis	IG	73 %
Fendi Macau Company Limited	Macao, Chine	IG	100 %
Fendi Germany GmbH	Munich, Allemagne	IG	100 %
Fendi Austria GmbH	Vienne, Autriche	IG	100 %
Fendi (Shanghai) Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	100 %
Fun Fashion India Pte Ltd	Mumbai, Inde	IG	73 %
Interservices & Trading SA	Mendrisio, Suisse	IG	100 %
Fendi Silk SA	Mendrisio, Suisse	IG	100 %
Outshine Mexico S. de R.L. de C.V.	Mexico, Mexique	IG	100 %
Fendi Timepieces USA Inc.	New Jersey, USA	IG	100 %
Fendi Timepieces Service Inc.	New Jersey, USA	IG	100 %
Fendi Timepieces SA	Neuchâtel, Suisse	IG	100 %
Support Retail Mexico S de R.L. de C.V.	Mexico, Mexique	IG	100 %
Fendi Netherlands BV	Baarn, Pays-Bas	IG	100 %
Fendi Brasil - Comercio de Artigos de Luxo	São Paulo, Brésil	IG	100 %
Fendi RU LLC	Moscou, Russie	IG	100 %
Fendi Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100 %
Fendi Doha	Doha, Qatar	IG	47 %
Fendi Denmark ApS	Copenhague, Danemark	IG	100 %
Fendi Japan KK	Tokyo, Japon	IG	99 %
Emilio Pucci Srl	Florence, Italie	IG	100 %
Emilio Pucci International	Baarn, Pays-Bas	IG	67 %
Emilio Pucci Ltd	New York, USA	IG	100 %
Emilio Pucci Hong Kong Company Limited	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Emilio Pucci (Shanghai) Company Limited	Shanghai, Chine	IG	100 %
Emilio Pucci UK Limited	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Emilio Pucci (Singapore) Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
Emilio Pucci France	Paris, France	IG	100 %
Thomas Pink Holdings	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Thomas Pink	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Thomas Pink	Amsterdam, Pays-Bas	IG	100 %
Thomas Pink	Delaware, USA	IG	100 %
Thomas Pink Ireland	Dublin, Irlande	IG	100 %
Thomas Pink France	Paris, France	IG	100 %
Thomas Pink Canada	Toronto, Canada	IG	100 %
Edun Apparel Ltd	Dublin, Irlande	MEE	49 %
Edun Americas Inc.	Caroline du Nord, USA	MEE	49 %
Loro Piana	Quarona, Italie	IG	85 %
Loro Piana Switzerland	Lugano, Suisse	IG	85 %
Loro Piana France	Paris, France	IG	85 %
Loro Piana	Munich, Allemagne	IG	85 %
Loro Piana GB	Londres, Royaume-Uni	IG	85 %
Warren Corporation	Hartford, Connecticut, USA	IG	85 %
Loro Piana & C.	New York, USA	IG	85 %
Loro Piana USA	New York, USA	IG	85 %
Loro Piana (HK)	Hong Kong, Chine	IG	85 %
Loro Piana (Shanghai) Commercial Co.	Shanghai, Chine	IG	85 %
Loro Piana (Shanghai) Textile Trading Co.	Shanghai, Chine	IG	85 %
Loro Piana Mongolia	Oulan Bator, Mongolie	IG	85 %
Loro Piana Korea Co.	Séoul, Corée du Sud	IG	85 %
Loro Piana (Macao)	Macao, Chine	IG	85 %
Loro Piana Monaco	Monaco	IG	85 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Loro Piana España	Madrid, Espagne	IG	85 %
Loro Piana Japan Co.	Tokyo, Japon	IG	85 %
Loro Piana Far East	Singapour	IG	85 %
Loro Piana Peru	Lucanas, Ayacucho, Pérou	IG	85 %
Manifattura Loro Piana Fibre Nobili	Sillavengo, Italie	IG	85 %
Loro Piana Oesterreich	Vérone, Italie	IG	85 %
Loro Piana Nederland	Vienne, Autriche	IG	85 %
Loro Piana Czech Republic	Amsterdam, Pays-Bas	IG	85 %
Loro Piana Belgique	Prague, République Tchèque	IG	85 %
Sanin	Bruxelles, Belgique	IG	85 %
Loro Piana Canada Inc.	Rawson, Argentine	IG	51 %
Cashmere Lifestyle Luxury Trading LLC	Toronto, Canada	IG	85 %
Nicholas Kirkwood Ltd	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	51 %
Nicholas Kirkwood (USA) Corp.	Londres, Royaume-Uni	IG	52 %
NK Washington LLC	New York, USA	IG	52 %
Nicholas Kirkwood LLC	New York, USA	IG	52 %
NK WLV LLC	New York, USA	IG	52 %
JW Anderson Limited	Londres, Royaume-Uni	MEE	46 %
Marco de Vincenzo Srl	Rome, Italie	MEE	45 %

PARFUMS ET COSMÉTIQUES

Parfums Christian Dior	Paris, France	IG	100 %
LVMH P&C Thailand Co.	Bangkok, Thaïlande	IG	49 %
LVMH P&C Do Brasil	São Paulo, Brésil	IG	100 %
France Argentine Cosmetic	Buenos Aires, Argentine	IG	100 %
LVMH P&C (Shanghai) Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %
Parfums Christian Dior Finland	Helsinki, Finlande	IG	100 %
SNC du 33 Avenue Hoche	Paris, France	IG	100 %
LVMH Fragrances and Cosmetics (Singapore)	Singapour	IG	100 %
Parfums Christian Dior Orient Co.	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	60 %
Parfums Christian Dior Emirates	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	48 %
LVMH Cosmetics	Tokyo, Japon	IG	100 %
Parfums Christian Dior Arabia	Jeddah, Arabie Saoudite	IG	45 %
EPCD	Varsovie, Pologne	IG	100 %
EPCD CZ & SK	Prague, République Tchèque	IG	100 %
EPCD RO Distribution	Bucarest, Roumanie	IG	100 %
Parfums Christian Dior UK	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Parfums Christian Dior	Rotterdam, Pays-Bas	IG	100 %
Iparkos	Amsterdam, Pays-Bas	IG	100 %
Parfums Christian Dior S.A.B.	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Parfums Christian Dior (Ireland)	Dublin, Irlande	IG	100 %
Parfums Christian Dior Hellas	Athènes, Grèce	IG	100 %
Parfums Christian Dior	Zurich, Suisse	IG	100 %
Christian Dior Perfumes	New York, USA	IG	100 %
Parfums Christian Dior Canada	Montréal, Canada	IG	100 %
LVMH P&C de Mexico	Mexico, Mexique	IG	100 %
Parfums Christian Dior Japon	Tokyo, Japon	IG	100 %
Parfums Christian Dior (Singapore)	Singapour	IG	100 %
Inalux	Luxembourg	IG	100 %
LVMH P&C Asia Pacific	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Fa Hua Fragrance & Cosmetic Co.	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Fa Hua Frag. & Cosm. Taiwan	Taipei, Taïwan	IG	100 %
Parfums Christian Dior China Co.	Shanghai, Chine	IG	100 %
LVMH P&C Korea	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Parfums Christian Dior Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	100 %
LVMH P&C Malaysia Sdn. Bhd.	Petaling Jaya, Malaisie	IG	100 %
Pardior	Mexico, Mexique	IG	100 %
Parfums Christian Dior Hong Kong	Mexico, Mexique	IG	100 %
LVMH Perfumes & Cosmetics Group	Copenhague, Danemark	IG	100 %
Parfums Christian Dior	Sydney, Australie	IG	100 %
Parfums Christian Dior	Sandvika, Norvège	IG	100 %
Parfums Christian Dior	Stockholm, Suède	IG	100 %
LVMH Perfumes & Cosmetics (New Zealand)	Auckland, Nouvelle Zélande	IG	100 %
Parfums Christian Dior Austria	Vienne, Autriche	IG	100 %
L Beauty Luxury Asia	Taguig City, Philippines	IG	51 %
SCI Annabell	Paris, France	IG	100 %
PT L Beauty Brands	Jakarta, Indonésie	IG	51 %
L Beauty Pte	Singapour	IG	51 %
L Beauty Vietnam	Hô-Chi-Minh-Ville, Vietnam	IG	51 %
SCI Rose Blue	Paris, France	IG	100 %
PCD St Honoré	Paris, France	IG	100 %
LVMH Perfumes & Cosmetics Macau	Macao, Chine	IG	100 %
DP Seldico	Kiev, Ukraine	IG	100 %
OOO Seldico	Moscou, Russie	IG	100 %
LVMH P&C Kazakhstan	Almaty, Kazakhstan	IG	100 %
PCD Dubai General Trading	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	29 %
PCD Doha Perfumes & Cosmetics	Doha, Qatar	IG	14 %
Cosmetics of France	Floride, USA	IG	100 %
LVMH Recherche	Saint-Jean-de-Braye, France	IG	100 %
PCIS	Levallois-Perret, France	IG	100 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Cristale	Paris, France	IG	100 %
Perfumes Loewe SA	Madrid, Espagne	IG	100 %
Acqua di Parma	Milan, Italie	IG	100 %
Acqua di Parma	New York, USA	IG	100 %
Acqua di Parma	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Acqua di Parma Canada Inc.	Toronto, Canada	IG	100 %
Cha Ling	Paris, France	IG	100 %
Cha Ling Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Guerlain SA	Paris, France	IG	100 %
LVMH Parfums & Kosmetik	Düsseldorf, Allemagne	IG	100 %
Deutschland GmbH	Vienne, Autriche	IG	100 %
Guerlain GmbH	Bruxelles, Belgique	IG	100 %
Guerlain Benelux SA	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
Guerlain Ltd	Lisbonne, Portugal	IG	100 %
LVMH Perfumes e Cosmética	Zurich, Suisse	IG	100 %
PC Parfums Cosmétiques SA	New York, USA	IG	100 %
Guerlain Inc.	Saint-Jean, Canada	IG	100 %
Guerlain (Canada) Ltd	Mexico, Mexique	IG	100 %
Guerlain de Mexico	Hong Kong, Chine	IG	100 %
Guerlain Asia Pacific	Tokyo, Japon	IG	100 %
Guerlain KK	Levallois-Perret, France	IG	80 %
Guerlain KSA SAS	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	100 %
Guerlain Orient DMCC	Jeddah, Arabie Saoudite	IG	60 %
Guerlain Saudi Limited	Botany, Australie	IG	100 %
Guerlain Oceania Australia Pty Ltd	Jakarta, Indonésie	IG	51 %
PT Guerlain Cosmetics Indonesia	Paris, France	IG	100 %
Make Up For Ever	Paris, France	IG	100 %
SCI Edison	Paris, France	IG	100 %
Make Up For Ever	Delaware, USA	IG	100 %
Make Up For Ever Canada	Montréal, Canada	IG	100 %
Make Up For Ever (Shanghai) Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	100 %
Make Up For Ever UK Limited	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands	Levallois-Perret, France	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands	Londres, Royaume-Uni	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands	Düsseldorf, Allemagne	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands	Delaware, USA	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands Canada	Toronto, Canada	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands	Tokyo, Japon	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands WHD	Delaware, USA	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	100 %
LVMH Fragrance Brands Singapore	Singapour	IG	100 %
Benefit Cosmetics LLC	Californie, USA	IG	100 %
Benefit Cosmetics Ireland Ltd	Dublin, Irlande	IG	100 %
Benefit Cosmetics UK Ltd	Chelmsford, Royaume-Uni	IG	100 %
Benefit Cosmetics Services Canada Inc.	Toronto, Canada	IG	100 %
Benefit Cosmetics Korea	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Benefit Cosmetics SAS	Paris, France	IG	100 %
Benefit Cosmetics Hong Kong Ltd	Hong Kong, Chine	IG	100 %
L Beauty Sdn. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	51 %
L Beauty (Thailand) Co. Ltd	Bangkok, Thaïlande	IG	48 %
Fresh	New York, USA	IG	80 %
Fresh	Paris, France	IG	100 %
Fresh Cosmetics	Londres, Royaume-Uni	IG	80 %
Fresh Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	80 %
Fresh Korea	Séoul, Corée du Sud	IG	80 %
Fresh F21C Canada Inc.	Montréal, Canada	IG	80 %
Kendo Holdings Inc.	Californie, USA	IG	100 %
Ole Henriksen of Denmark Inc.	Californie, USA	IG	100 %
SLF USA Inc.	San Francisco, USA	IG	100 %
Susanne Lang Fragrance	Toronto, Canada	IG	100 %
BHUS Inc.	Delaware, USA	IG	100 %
KVD Beauty LLC	San Francisco, USA	IG	70 %
Fenty Beauty LLC	Californie, USA	IG	50 %
Kendo Brands Limited	Bicester, Royaume-Uni	IG	100 %
Kendo Brands	Paris, France	IG	100 %
Parfums Francis Kurkdjian SAS	Paris, France	IG	61 %
Parfums Francis Kurkdjian LLC	New York, USA	IG	61 %

MONTRES ET JOAILLERIE

TAG Heuer International	Luxembourg	IG	100 %
LVMH Relojeria y Joyeria España SA	Madrid, Espagne	IG	100 %
LVMH Montres & Joaillerie France	Paris, France	IG	100 %
TAG Heuer Limited	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
Duval Ltd	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
LVMH Watch & Jewelry Central Europe	Oberursel, Allemagne	IG	100 %
TAG Heuer Boutique Outlet	Roermond, Pays-Bas	IG	100 %
Store Roermond	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
LVMH Watch & Jewelry UK	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
Duvatec Limited	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
Heuer Ltd	Manchester, Royaume-Uni	IG	100 %
LVMH Watch & Jewelry USA	Springfield, USA	IG	100 %
LVMH Watch & Jewelry Canada	Richmond, Canada	IG	100 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
LVMH Watch & Jewelry Far East Ltd	Hong Kong, Chine	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Singapore	Singapour	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Malaysia	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Capital	Singapour	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Japan	Tokyo, Japon	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Australia Pty Ltd	Melbourne, Australie	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Hong Kong	Hong Kong, Chine	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Taiwan	Taipei, Taiwan	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry India	New Delhi, Inde	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry (Shanghai) Commercial Co.	Shanghai, Chine	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Russia LLC	Moscou, Russie	IG	100%
Timecrown	Manchester, Royaume-Uni	IG	100%
ArteCad	Tramelan, Suisse	IG	100%
Alpha Time Corp.	Hong Kong, Chine	IG	100%
Dream Tech (Shanghai) Co.	Shanghai, Chine	IG	100%
Dream Tech Int. Trading Co.	Shanghai, Chine	IG	100%
Chaumet International	Paris, France	IG	100%
Chaumet London	Londres, Royaume-Uni	IG	100%
Chaumet Horlogerie	Nyon, Suisse	IG	100%
Chaumet Korea Yuhari Hoesa	Séoul, Corée du Sud	IG	100%
Chaumet Middle East	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	60%
Chaumet UAE	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	60%
Chaumet Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100%
Chaumet Iberia SL	Madrid, Espagne	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Macau Company	Macao, Chine	IG	100%
LVMH Swiss Manufactures	La Chaux-de-Fonds, Suisse	IG	100%
Zenith Time Company	Manchester, Royaume-Uni	IG	100%
LVMH Watch & Jewelry Italy SpA	Milan, Italie	IG	100%
Delano	La Chaux-de-Fonds, Suisse	IG	100%
Fred Paris	Neuilly-sur-Seine, France	IG	100%
Joaillerie de Monaco	Monaco	IG	100%
Fred	Delaware, USA	IG	100%
Fred Londres	Londres, Royaume-Uni	IG	100%
Hublot	Nyon, Suisse	IG	100%
Bentim International	Luxembourg	IG	100%
Hublot SA Genève	Genève, Suisse	IG	100%
Hublot of America	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Nyon	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Nyon Services	Delaware, USA	IG	100%
Atlanta Boutique	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Echidna Distribution Company	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Furioso	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Fusion World Dallas	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Fusion World Houston	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
New World of Fusion	Delaware, USA	IG	100%
Fusion World DD LLC	Fort Lauderdale, USA	IG	100%
Benoit de Gorsky SA	Genève, Suisse	IG	100%
Bvlgari SpA	Rome, Italie	IG	100%
Bvlgari Italia	Rome, Italie	IG	100%
Bvlgari International Corporation (BIC)	Amsterdam, Pays-Bas	IG	100%
Bvlgari Corporation of America	New York, USA	IG	100%
Bvlgari SA	Genève, Suisse	IG	100%
Bvlgari Horlogerie	Neuchâtel, Suisse	IG	100%
Bvlgari France	Paris, France	IG	100%
Bvlgari Montecarlo	Monaco	IG	100%
Bvlgari (Deutschland)	Munich, Allemagne	IG	100%
Bvlgari España	Madrid, Espagne	IG	100%
Bvlgari South Asian Operations	Singapour	IG	100%
Bvlgari (UK) Ltd	Londres, Royaume-Uni	IG	100%
Bvlgari Belgium	Bruxelles, Belgique	IG	100%
Bvlgari Australia	Sydney, Australie	IG	100%
Bvlgari (Malaysia)	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%
Bvlgari Global Operations	Neuchâtel, Suisse	IG	100%
Bvlgari Asia Pacific	Hong Kong, Chine	IG	100%
Bvlgari (Taiwan)	Taipei, Taiwan	IG	100%
Bvlgari Korea	Séoul, Corée du Sud	IG	100%
Bvlgari Saint-Barth	Saint-Barthélemy, Antilles françaises	IG	100%
Bvlgari Gioielli	Valenza, Italie	IG	100%
Bvlgari Accessori	Florence, Italie	IG	100%
Bvlgari Holding (Thailand)	Bangkok, Thaïlande	IG	100%
Bvlgari (Thailand)	Bangkok, Thaïlande	IG	100%
Bvlgari Commercial (Shanghai) Co.	Shanghai, Chine	IG	100%
Bvlgari Japan	Tokyo, Japon	IG	100%
Bvlgari Panama	Panama City, Panama	IG	100%
Bvlgari Ireland	Dublin, Irlande	IG	100%
Bvlgari Qatar	Doha, Qatar	IG	49%
Bvlgari (Kuwait)	Koweït City, Koweït	IG	49%
Gulf Luxury Trading	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	51%
Bvlgari do Brazil	São Paulo, Brésil	IG	100%
Bvlgari Hotels and Resorts Milano Srl	Rome, Italie	MEE	50%
Lux Jewels Kuwait for Trading	Koweït City, Koweït	IG	80%
In Gold Jewelry and Precious Stones	Koweït City, Koweït	IG	80%

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Lux Jewels Bahrain	Manama, Bahreïn	IG	80%
India Luxco Retail	New Delhi, Inde	IG	100%
BK for Jewelry and Precious Metals and Stones Co.	Koweït City, Koweït	IG	80%
Bvlgari Turkey Lüks Ürün Ticareti	Istanbul, Turquie	IG	100%
Bvlgari Russia	Moscou, Russie	IG	100%
Bvlgari Prague	Prague, République Tchèque	IG	100%
Bvlgari Commercial Mexico	Mexico, Mexique	IG	100%
Bvlgari Canada	Montréal, Canada	IG	100%
Bvlgari Portugal	Lisbonne, Portugal	IG	100%
Actar International SA	Luxembourg	MEE	42%

DISTRIBUTION SÉLECTIVE

LVMH Iberia SL	Madrid, Espagne	IG	100%
LVMH Italia SpA	Milan, Italie	IG	100%
Sephora SAS	Neuilly-sur-Seine, France	IG	100%
Sephora Luxembourg SARL	Luxembourg	IG	100%
Sephora Portugal Perfumaria Lda	Lisbonne, Portugal	IG	100%
Sephora Polska Sp z o.o.	Varsovie, Pologne	IG	100%
Sephora Greece SA	Athènes, Grèce	IG	100%
Sephora Cosmetics Romania SA	Bucarest, Roumanie	IG	100%
Sephora Switzerland SA	Genève, Suisse	IG	100%
Sephora Sro (Republique Tchèque)	Prague, République Tchèque	IG	100%
Sephora Monaco SAM	Monaco	IG	99%
Sephora Cosmetics España	Madrid, Espagne	MEE	50%
S+ SAS	Neuilly-sur-Seine, France	IG	100%
Sephora Bulgaria EOOD	Sofia, Bulgarie	IG	100%
Sephora Cyprus Limited	Nicosie, Chypre	IG	100%
Sephora Kozmetik AS (Turquie)	Istanbul, Turquie	IG	100%
Perfumes & Cosmetics Gran Via SL	Madrid, Espagne	MEE	45%
Sephora Cosmetics Ltd (Serbie)	Belgrade, Serbie	IG	100%
Sephora Danmark ApS	Copenhague, Danemark	IG	100%
Sephora Sweden AB	Stockholm, Suède	IG	100%
Sephora Germany GmbH	Düsseldorf, Allemagne	IG	100%
Sephora Moyen-Orient SA	Fribourg, Suisse	IG	60%
Sephora Middle East FZE	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	60%
Sephora Qatar WLL	Doha, Qatar	IG	54%
Sephora Arabia Limited	Jeddah, Arabie Saoudite	IG	45%
Sephora Holding South Asia	Singapour	IG	100%
Sephora (Shanghai) Cosmetics Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	81%
Sephora (Beijing) Cosmetics Co. Ltd	Beijing, Chine	IG	81%
Sephora Xiangyang (Shanghai) Cosmetics Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	81%
Singapour	Singapour	IG	100%
Sephora (Thailand) Company (Limited)	Bangkok, Thaïlande	IG	100%
Sephora Australia Pty Ltd	Sydney, Australie	IG	100%
Sephora Digital SEA Pte Ltd (Singapore)	Singapour	IG	95%
Luxola Trading Pte Ltd	Singapour	IG	95%
LX Holding Pte Ltd (Singapour)	Singapour	IG	95%
LXEDIT (Thailand) Ltd	Bangkok, Thaïlande	IG	95%
Luxola India Services Pvt. Ltd	Bangalore, Inde	IG	95%
PT Luxola Services Indonesia	Jakarta, Indonésie	IG	95%
LX Services Pte Ltd	Singapour	IG	95%
PT MU and SC Trading (Indonesia)	Jakarta, Indonésie	IG	95%
Luxola Sdn. Bhd. (Malaysia)	Petaling Jaya, Malaisie	IG	95%
Sephora Services Philippines (Branch)	Manille, Philippines	IG	95%
Sephora Digital (Thailand) Ltd	Bangkok, Thaïlande	IG	95%
Sephora USA Inc.	Delaware, USA	IG	100%
Sephora Cosmetics Pte Ltd (India)	New Delhi, Inde	IG	100%
Sephora Beauty Canada Inc.	Californie, USA	IG	100%
Sephora Puerto Rico LLC	Californie, USA	IG	100%
Sephora Mexico S. de R.L. de C.V.	Lomas de Chapultepec, Mexique	IG	100%
Servicios Ziporah S. de R.L. de C.V.	Mexico, Mexique	IG	100%
Sephora Emirates LLC	Dubaï, Émirats Arabes Unis	IG	48%
Sephora Bahrain WLL	Manama, Bahreïn	IG	45%
PT Sephora Indonesia	Jakarta, Indonésie	IG	100%
Dotcom Group Comércio de Presentes SA	Rio de Janeiro, Brésil	IG	100%
LGCS Inc.	New York, USA	IG	100%
Avenue Hoche Varejista Limitada	São Paulo, Brésil	IG	100%
Galonta Holdings Limited	Nicosie, Chypre	IG	100%
Joint Stock Company «Ile De Beauté»	Moscou, Russie	IG	100%
Beauty In Motion Sdn. Bhd.	Kuala Lumpur, Malaisie	IG	100%
Le Bon Marché	Paris, France	IG	100%
SEGEF	Paris, France	IG	100%
Franck & Fils	Paris, France	IG	100%
DFS Holdings Limited	Hamilton, Bermudes	IG	61%
DFS Australia Pty Limited	Sydney, Australie	IG	61%
DFS Group Limited – USA	Delaware, USA	IG	61%
DFS Group Limited – HK	Hong Kong, Chine	IG	61%
TRS Hong Kong Limited	Hong Kong, Chine	MEE	28%
DFS France SAS	Paris, France	IG	61%
DFS Okinawa KK	Okinawa, Japon	IG	61%

ÉTATS FINANCIERS

Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
LVMH Asia Pacific	Hong Kong, Chine	IG	100 %
LVMH (Shanghai) Management & Consultancy Co. Ltd	Shanghai, Chine	IG	100 %
LVMH South & South East Asia Pte Ltd	Singapour	IG	100 %
LVMH Korea Ltd	Séoul, Corée du Sud	IG	100 %
Vicuna Holding	Milan, Italie	IG	100 %
Pasticceria Confeetteria Cova	Milan, Italie	IG	80 %
Cova Montenapoleone	Milan, Italie	IG	80 %
Investissement Hôtelier Saint-Barth Plage des Flamands	Saint-Barthélemy, Antilles françaises	IG	56 %
Alderande	Paris, France	IG	56 %
LVMH Client Services	Paris, France	IG	100 %

Sociétés	Siège social	Méthode de consolidation	Taux d'intérêt
Le Parisien Libéré	Paris, France	IG	100 %
Team Diffusion	Saint-Ouen, France	IG	100 %
Team Media	Paris, France	IG	100 %
Société Nouvelle SICAVIC	Paris, France	IG	100 %
L.P.M.	Paris, France	IG	100 %
Proximity	Saint-Ouen, France	IG	75 %
Media Presse	Saint-Ouen, France	IG	75 %
LP Management	Paris, France	IG	100 %
Wagner Capital	Luxembourg	IG	51 %
L Catterton Management Ltd	Londres, Royaume-Uni	MEE	20 %
LVMH Representações Ltda	São Paulo, Brésil	IG	100 %
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton	Paris, France		Société mère

IG : Société consolidée par intégration globale.

MEE : Société consolidée par mise en équivalence.

JV : Société constituée en joint-venture avec Diageo : intégration de la seule activité Moët Hennessy. Voir également Notes 1.6 et 1.25 pour le principe de comptabilisation relatif à ces sociétés.

LISTE DES SOCIÉTÉS NON INCLUSES DANS LA CONSOLIDATION

Sociétés	Siège social	Taux d'intérêt	Sociétés	Siège social	Taux d'intérêt
Société d'exploitation hôtelière de Saint-Tropez	Paris, France	100 %	Sofpar 128	Paris, France	100 %
Société Nouvelle de Libraire et de l'Édition	Paris, France	100 %	Moët Hennessy Management	Paris, France	100 %
Ictinos 1850	Paris, France	100 %	Prolepis	Bruxelles, Belgique	100 %
BRN Invest NV	Baarn, Pays-Bas	100 %	Prolepis Investment Ltd	Londres, Royaume-Uni	100 %
Toiltech	La Chapelle-devant-Bruyères, France	90 %	Hennessy Management	Paris, France	66 %
Bvlgari Austria Ltd	Vienne, Autriche	100 %	MHCS Management	Paris, France	66 %
Montaigne Comercio Varejista Limitada	Rio de Janeiro, Brésil	100 %	Innovacion en Marcas de Prestigio SA	Mexico, Mexique	65 %
Sephora Macau Limited	Macao, Chine	100 %	Moët Hennessy Nigeria	Lagos, Nigeria	66 %
JP SAS	Paris, France	70 %	MS 33 Expansion	Paris, France	100 %
Les Beaux Monts	Couternon, France	90 %	Shinsegae International Co. Ltd LLC	Séoul, Corée du Sud	51 %
Sofpar 116	Paris, France	100 %	Crystal Pumpkin	Luxembourg	99 %
Sofpar 124	Paris, France	100 %	Rimowa Austria GmbH	Innsbruck, Autriche	80 %
Sofpar 125	Paris, France	100 %	Rimowa Schweiz AG	Zürich, Suisse	80 %
Sofpar 126	Paris, France	100 %	Loewe Nederland BV	Pays-Bas	100 %
Sofpar 127	Paris, France	100 %	Groupement Forestier des Bois de la Celle	Cognac, France	65 %

Ces sociétés ne sont pas incluses dans la consolidation en raison de leur inactivité ou faible activité ; l'intégration de ces sociétés, individuellement ou collectivement, n'aurait pas d'impact significatif sur les principaux agrégats du Groupe.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

À l'Assemblée générale de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton (« LVMH ») relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au Comité d'audit de la performance.

Fondement de l'opinion

• Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

• Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014 ou par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations – Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

• Acquisition de Christian Dior Couture

Risque identifié

Le 3 juillet 2017, LVMH a acquis auprès de Christian Dior SE 100 % de Christian Dior Couture pour 6 milliards d'euros. L'opération a été financée au moyen de diverses émissions obligataires, pour un montant total de 5 milliards d'euros, et d'émission de billets de trésorerie pour le complément, comme cela est précisé en Note 2.1.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Ce prix de 6 milliards d'euros découle d'une valeur d'entreprise de 6,5 milliards d'euros, déterminée suivant une approche multicritères, confirmée par des experts indépendants et approuvée par les conseils d'administration de LVMH et de Christian Dior SE, connaissance prise des avis de leurs comités *ad hoc* respectifs, des rapports d'évaluation des experts indépendants et des travaux de leurs banquiers conseils respectifs. Le contrat d'acquisition contient notamment des déclarations et garanties usuelles dans ce type de transaction. Le paiement est intervenu courant juillet 2017, donnant lieu au versement d'intérêts financiers pour un montant de 4 millions d'euros, comme cela est précisé en Note 32.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2017, cette opération se traduit par la constatation d'un écart d'acquisition provisoire d'un montant de 4,9 milliards d'euros, en l'absence d'affectation du prix d'acquisition aux actifs et passifs acquis. Conformément à la norme IFRS 3, l'affectation définitive du prix d'acquisition devra être finalisée dans les douze mois suivant la date de prise de contrôle.

La première consolidation de Christian Dior Couture est considérée comme un point clé de l'audit eu égard :

- au caractère significatif de cette acquisition et à son poids dans les états financiers (9 % du total bilan du groupe LVMH) ;
- au fait qu'elle est réalisée avec une partie liée.

Notre réponse

Nos travaux d'audit sur le sujet ont consisté à :

- prendre connaissance du contrat d'acquisition et des travaux du banquier conseil ;
- prendre connaissance du rapport de l'expert indépendant désigné pour se prononcer sur le caractère équitable des termes financiers de l'acquisition et de l'avis du comité *ad hoc* nommé par le Conseil d'administration afin de superviser les travaux de cet expert indépendant ;
- réaliser des diligences spécifiques sur le bilan consolidé du sous-ensemble Christian Dior Couture au 30 juin 2017 ;
- examiner les modalités de première consolidation et la détermination de la valeur de l'écart d'acquisition provisoire, étant précisé que le travail d'affectation de l'écart de première consolidation est en cours et se terminera courant 2018 ;
- examiner le caractère approprié des informations financières fournies dans l'annexe relatives à cette acquisition.

• Évaluation des actifs immobilisés, notamment actifs incorporels

Risque identifié

Au 31 décembre 2017, la valeur de l'actif immobilisé du Groupe s'élève à 43 milliards d'euros au regard d'un total bilan de 69 milliards d'euros. Cet actif immobilisé est essentiellement composé par les marques, enseignes et écarts d'acquisition reconnus lors des opérations de croissance externe et, dans une moindre mesure, par les immobilisations corporelles, principalement constituées de terrains, de terres à vignes, d'immeubles et d'agencements des magasins.

Nous avons considéré que l'évaluation de ces actifs immobilisés est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les comptes du Groupe et parce que la détermination de leur valeur recouvrable, le plus souvent fondée sur des prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés, nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations, comme indiqué dans la Note 1.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Notre réponse

Le Groupe réalise des tests de perte de valeur sur ces actifs, dont les modalités sont décrites dans les Notes 1.14 et 5 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans ce cadre, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de perte de valeur et avons principalement orienté nos travaux sur les Maisons pour lesquelles la valeur comptable représente un multiple élevé du résultat opérationnel courant. En particulier, parmi les actifs incorporels les plus significatifs reconnus par le Groupe présentés en Note 5 de l'annexe aux comptes consolidés, les acquisitions récentes font l'objet de notre part d'une attention spécifique.

Nous avons apprécié le caractère raisonnable des principales estimations, notamment les prévisions de flux de trésorerie, les taux de croissance long terme et les taux d'actualisation retenus. Nous avons également analysé la cohérence des prévisions avec les performances passées, les perspectives de marché, l'historique de performance du Groupe et avons réalisé des analyses de sensibilité sur les tests de perte de valeur. De plus, lorsque la valeur recouvrable est déterminée par référence à des transactions similaires récentes, nous avons corroboré les analyses présentées avec les données de marché disponibles. L'ensemble de ces analyses a été mené avec l'aide de nos experts en évaluation.

Enfin, nous avons examiné le caractère approprié des informations fournies dans l'annexe aux comptes consolidés.

• Évaluation des stocks et en-cours

Risque identifié

Le succès des produits du Groupe, en particulier dans les activités de Mode & Maroquinerie et Montres & Joaillerie, dépend notamment de sa capacité à identifier les nouvelles tendances, les changements de comportement et de goûts, afin de proposer des produits en adéquation avec les attentes des consommateurs. Le Groupe détermine le montant des provisions pour dépréciations de stocks à partir de l'estimation des perspectives d'écoulement sur les différents marchés ou en raison de l'obsolescence des produits concernés comme cela est précisé en Note 1.16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit car les perspectives évoquées ci-dessus et les éventuelles provisions qui en découlent sont par nature dépendantes d'hypothèses, estimations ou appréciations du Groupe. En outre, les stocks sont présents dans un grand nombre de filiales et la détermination de ces provisions repose notamment sur l'estimation des retours et le suivi des marges internes, qui sont annulées dans les comptes consolidés tant que les stocks ne sont pas vendus aux clients hors Groupe.

Notre réponse

Dans le cadre de nos diligences, nous avons analysé les perspectives d'écoulement estimées par le Groupe au regard des réalisations historiques et des derniers budgets afin de corroborer les montants de dépréciation qui en découlent. Nous avons, le cas échéant, examiné les hypothèses retenues par le Groupe pour la comptabilisation de provisions spécifiques. Nous avons également apprécié la cohérence des niveaux de marges internes annulées dans les comptes consolidés, en examinant notamment le niveau de marge réalisé avec les différentes filiales de distribution et en vérifiant que le pourcentage d'élimination retenu est cohérent.

• Provisions pour risques et charges

Risque identifié

Les activités du Groupe sont menées dans un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits, leur emballage, le calcul de l'impôt ou les relations avec les partenaires du Groupe (distributeurs, fournisseurs, actionnaires de filiales...). Dans ce contexte, les activités du Groupe peuvent induire des risques, litiges ou situations contentieuses et les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de demandes de rectification de la part des administrations locales.

En particulier, comme indiqué en Note 19 de l'annexe aux comptes consolidés, les demandes de rectification ainsi que les positions fiscales incertaines identifiées non encore contrôlées font l'objet de provisions dont les montants sont établis conformément aux normes IAS 37 Provisions et IAS 12 Impôts sur le résultat.

Enfin, comme cela est précisé dans la Note 27.1 de l'annexe aux comptes consolidés, la récente évolution des règles fiscales françaises et la réforme fiscale américaine ont des conséquences significatives sur les positions fiscales courantes et différées.

Nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit en raison de l'importance des montants en jeu et du niveau de jugement requis pour le suivi des changements réglementaires en cours, en particulier en ce qui concerne la fiscalité française et américaine, et pour l'évaluation de ces provisions dans un contexte réglementaire international en constante évolution.

Notre réponse

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- examiner les procédures mises en œuvre par le Groupe afin d'identifier et de recenser l'ensemble des risques ;
- prendre connaissance de l'analyse des risques effectuée par le Groupe, de la documentation correspondante et revoir, le cas échéant, les consultations écrites des conseils externes ;
- apprécier avec l'aide de nos experts, notamment fiscalistes, les principaux risques identifiés et examiner le caractère raisonnable des hypothèses retenues par la direction pour estimer le montant des provisions ;
- apprécier la pertinence des analyses relatives à l'utilisation des provisions pour risques et charges préparées par le Groupe ;
- examiner, avec l'aide de nos experts fiscalistes, les évaluations préparées par la direction fiscale du Groupe relatives aux conséquences des réformes fiscales en France et aux États-Unis ;
- examiner le caractère approprié des informations relatives à ces risques présentées en annexe.

Vérification des informations relatives au Groupe données dans le Rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe, données dans le *Rapport de gestion du Conseil d'administration*.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Informations résultant d'autres obligations légales et réglementaires

• Désignation des Commissaires aux comptes

Nous avons été nommés Commissaires aux comptes de la société LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton par l'Assemblée générale du 14 avril 2016.

Au 31 décembre 2017, nos cabinets étaient dans la deuxième année de leur mission sans interruption, étant précisé que la société Ernst & Young et Autres était précédemment commissaire aux comptes.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Il incombe au Comité d'audit de la performance de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'Audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

• Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

• Rapport au Comité d'audit de la performance

Nous remettons un rapport au Comité d'audit de la performance qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au Comité d'audit de la performance figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au Comité d'audit de la performance la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537-2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L.822-10 à L.822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le Comité d'audit de la performance des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Courbevoie et Paris-La Défense, le 8 février 2018

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Loïc Wallaert Simon Beillevaire

ERNST & YOUNG Audit

Jeanne Boillet Patrick Vincent-Genod

L V M H

MOËT HENNESSY • LOUIS VUITTON

Pour toute demande d'information :
LVMH, 22 avenue Montaigne - 75008 Paris
Téléphone 01 44 13 22 22 - Télécopie 01 44 13 21 19
www.lvmh.fr et www.lvmh.com